Université Lumière Lyon 2

École Doctorale Humanité et Sciences Humaines

Faculté des Lettres, Sciences du Langage et Arts

Discipline : Sciences du Langage

Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Sciences du Langage

Option : Phonétique/phonologie

Indices dynamiques et perception des voyelles :

Étude translinguistique en arabe dialectal et en français

Présentée et soutenue publiquement par

Jalal-eddin AL-TAMIMI

Le 14 Septembre 2007

Sous la direction de Monsieur Jean-Marie HOMBERT

Devant un jury composé de :

M. Thami BENKIRANE	**Professeur à l'Université Sidi Mohammed Ben Abdellah-Fès, Maroc.**	**Examinateur**
M. René CARRÉ	**Directeur de Recherche Émérite - CNRS et Université Lyon 2, France.**	**Examinateur**
M. Salem GHAZALI	**Professeur à l'Université de 7 Novembre à Carthage, Tunisie.**	**Rapporteur**
M. Jean-Marie HOMBERT	**Directeur de Recherche – CNRS et Université Lyon 2, France.**	**Directeur de thèse**
M. Björn LINDBLOM	**Professeur Émérite à l'Université de Stockholm, Suède.**	**Rapporteur**
M. Willy SERNICLAES	**Chargé de Recherche 1er classe et HDR, Université Paris 5, France.**	**Examinateur**

Laboratoire Dynamique du Langage – UMR 5596

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS ..... **I**

TABLE DES MATIÈRES ..... **V**

CONVENTIONS ..... **XIII**

NORMES DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..... **XIII**

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION DE L'ARABE ..... **XIV**

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION PHONÉTIQUE ..... **XV**

INTRODUCTION GÉNÉRALE **1**

CHAPITRE 1. LES SYSTÈMES VOCALIQUES DE L'ARABE **11**

1.1. INTRODUCTION 11

1.2. LA VOYELLE EN ARABE 15

1.2.1. Vision des grammairiens arabes *16*

1.2.2. Les études actuelles *19*

1.3. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA LANGUE ARABE 24

1.3.1. Histoire de la langue Arabe *25*

1.3.2. Structure de la langue arabe *29*

1.3.3. Typologie des dialectes arabes *31*

1.3.3.1. Division Géographique 31

1.3.3.2. Division Sociolinguistique 38

1.4. DESCRIPTION DES DEUX DIALECTES ARABES ÉTUDIÉS 43

1.4.1. Arabe Jordanien *43*

1.4.1.1. Généralités 43

1.4.1.2. Le parler d'Irbid 48

1.4.2. Arabe Marocain *50*

1.4.2.1. Généralités 50

1.4.2.2. Le parler de Casablanca 53

1.4.2.3. Le parler de Fès 54

1.5. CONCLUSIONS 55

CHAPITRE 2. LES MODÈLES DE PERCEPTION DES VOYELLES ET DE LA PAROLE **59**

2.1. INTRODUCTION 59

2.2. LES APPROCHES EN PERCEPTION DES VOYELLES 60

2.2.1. L'approche « Simple Target » *60*

2.2.2. L'approche « Elaborated Target » *63*

2.2.3. L'approche « Dynamic Specification » *68*

2.3. THÉORIES DE PERCEPTION DE LA PAROLE 77
2.3.1. Théories Passives *78*
2.3.2. Théories Actives *80*
2.3.2.1. La Théorie Motrice de perception de la parole 82
2.3.2.2. Le modèle de l'Analyse par Synthèse 86
2.3.2.3. La Théorie Quantique 88
2.3.2.4. La Théorie H&H 91
2.3.2.5. Le rôle des « hidden gestures » en Phonologie Articulatoire 95
2.3.2.6. Le Native Language Magnet model 97
2.3.2.7. Le prototype & « The Hyper-Space effect » 103
2.4. CONCLUSIONS 106

CHAPITRE 3. PROBLÉMATIQUE 109

CHAPITRE 4. RÉSULTATS EN PRODUCTION DES VOYELLES 117

4.1. INTRODUCTION 117
4.2. MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL 118
4.2.1. Locuteurs *118*
4.2.2. Corpus *119*
4.2.3. Protocole expérimental en production *120*
4.2.4. Segmentation du corpus *122*
4.3. RÉSULTATS INTER-LANGUES 125
4.3.1. Analyses statiques des formants des voyelles *126*
4.3.1.1. Analyse et traitement des données 126
4.3.1.2. Résultats de dispersion des espaces vocaliques 131
4.3.1.3. Résultats des ellipses de dispersion de chaque catégorie vocalique 145
4.3.2. Analyses dynamiques des formants des voyelles *149*
4.3.2.1. Analyse et traitement des données 149
4.3.2.1.1. La transition formantique et le « locus virtuel » 150
4.3.2.1.2. Les équations de locus 154
4.3.2.1.3. Les pentes formantiques 159
4.3.2.2. Résultats des pentes formantiques 165
4.3.2.2.1. Sans normalisation du temps 167
4.3.2.2.2. Avec normalisation du temps 175
*4.3.3. Discussion des résultats inter-langues en **statique** vs en **dynamique*** *182*
4.3.4. Résultats de l'analyse discriminante *190*
4.3.4.1. En statique 190
4.3.4.2. En dynamique 195
4.3.4.2.1. Régression linéaire 195
4.3.4.2.2. Régression polynomiale de 2ème ordre 200
4.3.4.2.3. Régression polynomiale de 3ème ordre 204
4.4. SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE LANGUE 208
4.4.1. En Arabe Marocain *208*
4.4.1.1. Résultats en statique 208

4.4.1.2. Résultats en dynamique 218
4.4.1.3. Résultats de l'analyse discriminante 223
4.4.1.3.1. En statique 223
4.4.1.3.2. En dynamique 227
4.4.1.3.2.1. Régression linéaire 227
4.4.1.3.2.2. Régressions polynomiales de 2ème et 3ème ordre 229
4.4.1.4. Discussion des résultats en statique *vs* en dynamique 233
4.4.2. En Arabe Jordanien 235
4.4.2.1. Résultats en statique 236
4.4.2.2. Résultats en dynamique 246
4.4.2.3. Résultats de l'analyse discriminante 253
4.4.2.3.1. En statique 253
4.4.2.3.2. En dynamique 256
4.4.2.3.2.1. Régression linéaire 256
4.4.2.3.2.2. Régressions polynomiales de 2ème et 3ème ordre 259
4.4.2.4. Discussion des résultats en statique *vs* en dynamique 263
4.4.3. En Français 265
4.4.3.1. Résultats en statique 267
4.4.3.2. Résultats en dynamique 276
4.4.3.3. Résultats de l'analyse discriminante 281
4.4.3.3.1. En statique 281
4.4.3.3.2. En dynamique 285
4.4.3.3.2.1. Régression linéaire 285
4.4.3.3.2.2. Régressions polynomiales de 2ème et 3ème ordre 287
4.4.3.4. Discussion des résultats en statique *vs* en dynamique 291
4.5. RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS EN STATIQUE *VS* EN DYNAMIQUE 293
4.6. CONCLUSIONS 298

CHAPITRE 5. RÉSULTATS EN PERCEPTION DES VOYELLES 301

5.1. INTRODUCTION 301
5.2. MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL 303
5.2.1. Locuteurs 303
5.2.2. Corpus 303
5.2.3. Protocoles expérimentaux en perception 305
5.2.3.1. Recherche de prototypes vocaliques 306
5.2.3.2. Catégorisation de l'espace vocalique 310
5.3. RECHERCHE DE PROTOTYPES VOCALIQUES 314
5.3.1. Analyse et traitement des données 314
5.3.2. En Arabe Marocain 315
5.3.2.1. Résultats en statique (V Target) 315
5.3.2.2. Résultats en dynamique (CV Target) 320
5.3.2.3. Comparaison des résultats en statique *vs* en dynamique 324
5.3.2.4. Résultats de l'analyse discriminante 331
5.3.3. En Arabe Jordanien 335

5.3.3.1. Résultats en statique (V Target) 336
5.3.3.2. Résultats en dynamique (CV Target) 339
5.3.3.3. Comparaison des résultats en statique *vs* en dynamique 344
5.3.3.4. Résultats de l'analyse discriminante 350
5.3.4. En Français 355
5.3.4.1. Résultats en statique (V Target) 355
5.3.4.2. Résultats en dynamique (CV Target) 359
5.3.4.3. Comparaison des résultats en statique *vs* en dynamique 363
5.3.4.4. Résultats de l'analyse discriminante 367
5.3.5. Résultats Inter-Langues 372
5.3.5.1. Résultats en statique (V Target) 372
5.3.5.2. Résultats en dynamique (CV Target) 379
5.3.5.3. Comparaison des résultats en statique *vs* en dynamique 384
5.3.5.4. Résultats de l'analyse discriminante 391
5.4. CATÉGORISATION DE L'ESPACE VOCALIQUE 395
5.4.1. Analyses et traitement des données 395
5.4.2. En Arabe Marocain 396
5.4.2.1. Résultats en statiques (V Target) 396
5.4.2.2. Résultats en dynamique (CV Target) 401
5.4.3. En Arabe Jordanien 406
5.4.3.1. Résultats en statique (V Target) 406
5.4.3.2. Résultats en dynamique (CV Target) 410
5.4.4. En Français 416
5.4.4.1. Résultats en statique (V Target) 416
5.4.4.2. Résultats en dynamique (CV Target) 418
5.5. CONCLUSIONS 420

CONCLUSION GÉNÉRALE ET PERSPECTIVES 425

BIBLIOGRAPHIE 441

RÉFÉRENCES CONSULTÉES 441

BIBLIOGRAPHIES CITÉES 457

ANNEXES 467

ANNEXE 1 ESPACES VOCALIQUES ET AIRES DE DISPERSION DES VOYELLES EN ARABE MAROCAIN, ARABE JORDANIEN ET EN FRANÇAIS 469

ANNEXE 2 PENTES FORMANTIQUES SANS NORMALISATION DU TEMPS EN SITUATION SYLLABE EN ARABE MAROCAIN, ARABE JORDANIEN & EN FRANÇAIS 474

ANNEXE 3 PENTES FORMANTIQUES SANS NORMALISATION DU TEMPS EN SITUATION ISOLATION EN ARABE MAROCAIN, ARABE JORDANIEN & EN FRANÇAIS 477

ANNEXE 4 PENTES FORMANTIQUES AVEC NORMALISATION DU TEMPS EN SITUATION SYLLABE EN ARABE MAROCAIN, ARABE JORDANIEN & EN FRANÇAIS 480

ANNEXE 5 PENTES FORMANTIQUES AVEC NORMALISATION DU TEMPS EN SITUATION ISOLATION EN ARABE MAROCAIN, ARABE JORDANIEN & EN FRANÇAIS 483

ANNEXE 6 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES /i a u/ EN STATIQUE AVEC LA DURÉE VOCALIQUE (AD) DANS LES TROIS LANGUES EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 486

ANNEXE 7 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES /i a u/ EN STATIQUE SANS LA DURÉE VOCALIQUE (SD) DANS LES TROIS LANGUES EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 488

ANNEXE 8 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES /i a u/ EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION LINÉAIRE) SANS NORMALISATION DU TEMPS (SN) DANS LES TROIS LANGUES EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION..... 490

ANNEXE 9 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES /i a u/ EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION LINÉAIRE) AVEC NORMALISATION DU TEMPS (AN) DANS LES TROIS LANGUES EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION..... 492

ANNEXE 10 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES /i a u/ EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION POLYNOMIALE 2ÈME ORDRE) SANS NORMALISATION DU TEMPS (SN) DANS LES TROIS LANGUES EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION..... 494

ANNEXE 11 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES /i a u/ EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION POLYNOMIALE 2ÈME ORDRE) AVEC NORMALISATION DU TEMPS (AN) DANS LES TROIS LANGUES EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 496

ANNEXE 12 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES /i a u/ EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION POLYNOMIALE 3ÈME ORDRE) SANS NORMALISATION DU TEMPS (SN) DANS LES TROIS LANGUES EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION..... 498

ANNEXE 13 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES /i a u/ EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION POLYNOMIALE 3ÈME ORDRE) AVEC NORMALISATION DU TEMPS (AN) DANS LES TROIS LANGUES EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 500

ANNEXE 14 PENTES FORMANTIQUES DE F_1, F_2 & F_3 PAR VOYELLE EN SITUATUIONS SYLLABE & ISOLATION EN ARABE MAROCAIN 502

ANNEXE 15 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN ARABE MAROCAIN EN STATIQUE AVEC LA DURÉE VOCALIQUE (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 508

ANNEXE 16 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN ARABE MAROCAIN EN STATIQUE SANS LA DURÉE VOCALIQUE (SD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 510

ANNEXE 17 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN ARABE MAROCAIN EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION LINÉAIRE) AVEC LA DURÉE DE LA TRANSITION (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 512

ANNEXE 18 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN ARABE MAROCAIN EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION POLYNOMIALE 2ÈME ORDRE) AVEC LA DURÉE DE LA TRANSITION (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 514

ANNEXE 19 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN ARABE MAROCAIN EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION POLYNOMIALE 3ÈME ORDRE) AVEC LA DURÉE DE LA TRANSITION (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 516

ANNEXE 20 PENTES FORMANTIQUES (F_1, F_2, F_3) PAR VOYELLE EN SYLLABE & ISOLATION EN ARABE JORDANIEN 518

ANNEXE 21 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN ARABE JORDANIEN EN STATIQUE AVEC LA DURÉE VOCALIQUE (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 524

ANNEXE 22 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN ARABE JORDANIEN EN STATIQUE SANS LA DURÉE VOCALIQUE (SD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 526

ANNEXE 23 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN ARABE JORDANIEN EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION LINÉAIRE) AVEC LA DURÉE DE LA TRANSITION (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 528

ANNEXE 24 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN ARABE JORDANIEN EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION POLYNOMIALE 2ÈME ORDRE) AVEC LA DURÉE DE LA TRANSITION (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 530

ANNEXE 25 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN ARABE JORDANIEN EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION POLYNOMIALE 3ÈME ORDRE) AVEC LA DURÉE DE LA TRANSITION (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 532

ANNEXE 26 VOYELLES INDIVIDUELLES EN FRANÇAIS SELON LES RÉGIONS : CENTRE (EN BLEU) ET SUD (EN ROUGE) 534

ANNEXE 27 PENTES FORMANTIQUES DE F_1, F_2 & F_3 PAR VOYELLE EN SITUATIONS SYLLABE & ISOLATION EN FRANÇAIS. 537

ANNEXE 28 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN FRANÇAIS EN STATIQUE AVEC LA DURÉE VOCALIQUE (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 543

ANNEXE 29 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN FRANÇAIS EN STATIQUE SANS LA DURÉE VOCALIQUE (SD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 545

ANNEXE 30 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN FRANÇAIS EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION LINÉAIRE) AVEC LA DURÉE DE LA TRANSITION (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 547

ANNEXE 31 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN FRANÇAIS EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION POLYNOMIALE 2ÈME ORDRE) AVEC LA DURÉE DE LA TRANSITION (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 549

ANNEXE 32 MATRICES DE CONFUSION DE CLASSIFICATION DES VOYELLES EN FRANÇAIS EN DYNAMIQUE (RÉGRESSION POLYNOMIALE 3ÈME ORDRE) AVEC LA DURÉE DE LA TRANSITION (AD) EN SITUATIONS SYLLABE ET ISOLATION. 551

ANNEXE 33 ELLIPSES DE DISPERSION DES PROTOTYPES VOCALIQUES EN ARABE MAROCAIN EN FONCTION DU LIEU D'ARTICULATION 553

ANNEXE 34 ELLIPSES DE DISPERSION DES PROTOTYPES VOCALIQUES EN ARABE JORDANIEN EN FONCTION DU LIEU D'ARTICULATION 554

ANNEXE 35 ELLIPSES DE DISPERSION DES PROTOTYPES VOCALIQUES EN FRANÇAIS EN FONCTION DU LIEU D'ARTICULATION 555

Section I. CADRE THÉORIQUE

Chapitre 1.

LES SYSTÈMES VOCALIQUES DE L'ARABE

« All Semitic languages – Hebrew, Arabic, Phoenician and the rest – possess in common a peculiar devotion to consonants. In fact, a Semite does not think of a Semitic word as being composed of syllables, he thinks of it as being made of the strong bones of consonants with the vowel sounds floating above like invisible spirits. Moreover, the vowels of a Hebrew or Arabic word have little to do with the determination of meaning. Meaning is firmly staked out by the consonants alone… » (nous soulignons).

(Burgess, 1992 : p. 78).

1.1. INTRODUCTION

Qu'est-ce que la voyelle en arabe et comment les sujets arabophones la produisent et la perçoivent ? Ce sont quelques questionnements qui nous préoccupent et auxquelles nous tenterons de répondre dans cette thèse.

Les sujets arabophones jordaniens et marocains ont montré, dans nos études antérieures, de grandes difficultés à produire et à percevoir les voyelles en isolation (voir Al-Tamimi, 2002 ; Al-Tamimi & Barkat-Defradas, 2002 ; Barkat-Defradas *et al.*, 2003). Par exemple, certains sujets tendaient à produire toutes les voyelles isolées et quelque soit la cible, proches soit de /aː/ soit de /ə/. En perception, à partir d'une méthode d'ajustement de formants (Johnson *et al.*, 1993), les locuteurs arabophones identifiaient les prototypes vocaliques de leur système. Ces **prototypes** vocaliques obtenus se situaient dans les extrémités de l'espace vocalique avec une grande variabilité inter-individuelle. Les locuteurs arabophones nous ont exprimé les grandes difficultés qu'ils avaient à comprendre la tâche

demandée dans les deux expériences, et plus particulièrement en perception : ils avaient tendances à entendre des « bips » ou des « bruits ».

Nous avons pensé que ces mêmes difficultés devaient affecter les réponses des auditeurs français ou italiens. Or, ces derniers arrivaient plus facilement à produire et à percevoir les voyelles en isolation (voir Girard, 2002 ; Carré & Hombert, 2002).

Ces différences de comportements entre les locuteurs arabophones d'un côté et les locuteurs français et italiens de l'autre nous ont conduit à supposer que l'origine de ces difficultés est intimement liée au statut des voyelles dans ces langues. Nous avons formulé alors deux hypothèses tendant à expliquer ces différences par : a) la morphologie du lexique qui est à l'origine d'un statut différent des voyelles et b) l'utilisation d'indices statiques (i.e., cibles vocaliques)[3].

Sur le plan morphologique, on sait que l'organisation du lexique dans toutes les langues sémitiques, dont l'arabe, est dépendante des consonnes, qui ont un rôle important pour véhiculer le sens des mots. Les voyelles peuvent être considérées alors comme des outils grammaticaux aidant à la construction des mots (voir Versteegh, 2001 ; Ryding, 2005). La situation des voyelles en français et dans les langues indo-européennes est complètement différente.

La langue arabe est une langue non-concaténative à racine consonantique trilitère qui exhibe des relations consonnes~consonnes directes pour structurer son lexique (McCarthy, 1979 ; Pierrehumbert, 1992, etc...). Les différents auteurs expliquent que certaines catégories verbales, comme l'aspect ou la voix, sont marquées par la modification systématique de la-(des) qualité(s) vocalique(s) du schème (ou du **pattern vocalique**, voir *infra*), sans aucune modification de la **racine de base** (voir McCarthy, 1979, 1981, 1982 ; McCarthy & Prince, 1988, 1990, etc...). Le français quant à lui présente une structure à dominance concaténative basée sur une morphologie flexionnelle.

[3] Nous reviendrons sur cette question dans le chapitre 2.

La littérature explique qu'en arabe **classique** un mot est composé de deux parties distinctes : une **racine de base**, généralement trilitère, et un **pattern vocalique** constitué soit d'une ou plusieurs voyelles, soit de consonnes auxiliaires[4], soit des deux ensembles (seuls ou en combinaison avec des affixes dérivationnels). La différence entre ces deux parties est que la première véhicule le sens lexical d'un mot, la seconde le sens grammatical[5].

Roman (1981/82$_a$) explique pourquoi les **racines de base** en arabe ne peuvent être que consonantiques en donnant les trois raisons indissociables suivantes (Roman, 1981/82$_a$: pp. 145) :

- Toute voyelle radicale longue ne pourrait appartenir à une syllabe CVC parce que celle-ci aurait trois mores et serait anormale[6],
- Aucune forme ne peut commencer par un élément radical puisqu'il n'existe pas de syllabe VC (ou implosive) avec laquelle des hiatus seraient réalisés dans les séquences de type : CV (explosive) + VC (implosive), et enfin
- La langue arabe étant sans hiatus, les voyelles ne peuvent donc prendre place dans une forme au contact d'une radicale qui serait une voyelle.

Roman (1981/82$_a$) explique également que l'arabe **classique** a gardé du protosémitique un système syllabique simple constitué des formes /CV/ et /CVC/.

Cette division du mot en arabe (et dans les langues sémitiques) en **racine de base** et en **pattern vocalique** peut être mieux cernée en utilisant les nouvelles théories phonologiques non-linéaires : en Phonologie Autosegmentale et plus particulièrement en Phonologie

[4] Ces consonnes auxiliaires sont : /ʔ w j m t n h s l/.

[5] Pour plus de détails sur la structure de l'arabe **classique**, voir entre autres : Versteegh (2001, Chapitre 6) et Ryding (2005).

[6] Roman (1981/82$_a$) explique que les unités minimales prononçables en arabe seraient constituées des trois unités métriques fondamentales : brève, longue et surlongue, qui valent, respectivement, une more (v), deux mores (vv) et trois mores (vvv). L'unité brève apparaît toujours composée d'une consonne et d'une voyelle, l'unité longue, soit d'une consonne et d'une voyelle longue, soit d'une consonne, d'une voyelle brève et d'une consonne, et l'unité surlongue soit d'une consonne, d'une voyelle longue et d'une consonne, soit d'une consonne, d'une voyelle brève ou longue et de deux consonnes. Les unités surlongues (vvv) sont, d'après l'auteur, des variantes conditionnées phonétiquement ou syntaxiquement, et sont donc considérées comme anormales et non présentes comme unité canonique de la koinè arabe (Roman, 1981/82$_a$: pp. 136-137).

Squelettale (Goldsmith, 1976_a, 1976_b & 1990 ; Kenstowicz, 1994) et en Morphologie de Gabarits ou Morphologie Prosodique (McCarthy & Prince, 1990)[7]. Pour ces différentes théories, la séparation des consonnes et des voyelles en **racine de base** et en **patterns vocaliques** facilite l'étude de la morphologie de l'arabe (et des langues sémitiques) car elle permet une meilleure appréhension du rôle des consonnes et des voyelles dans la construction du lexique (voir l'exemple dans la Figure 1).

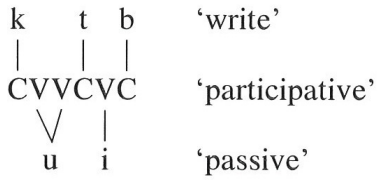

Figure 1 : Représentation du mot /kuːtib/ *« On a correspondu avec »* en Phonologie Squelettale. (Emprunté à Kenstowicz, 1994).

Dans cet exemple, la **racine de base K.T.B** « écrire » est utilisée pour former le passif de la troisième forme radicale de l'arabe /kaːtaba/ « correspondre » : /kuːtib/ signifiant « on a correspondu avec » en utilisant la forme participative, avec la structure CVVCVC et le **pattern vocalique** indiquant le passif /uː~i/.

La grande différence entre la morphologie du lexique en français et en arabe peut peut-être expliquer les différences quant au statut et au rôle relatifs des voyelles dans la morphologie du lexique des deux langues. Les contraintes phonotactiques en arabe et en français sont différentes : la voyelle en arabe ne peut être produite qu'en association avec une consonne (voir *infra*), en français, elle peut être présente à l'initiale des mots et même en isolation.

Outre les différences sur le plan morphologique entre l'arabe et le français, nous observons des différences liées aux systèmes vocaliques mêmes : l'arabe marocain présente un système vocalique composé de cinq voyelles /iː ə aː ʊ uː/ ; l'arabe jordanien, un système à huit voyelles /i iː eː a aː oː u uː/ et le français présente un système vocalique dense composé

[7] Pour d'autres approches nouvelles en morphologie du lexique de la langue arabe, voir les travaux de Georges Bohas (e.g.,. Bohas, 1981, 1982, 1985, 1993 ; Ayoub & Bohas, 1983 ; Bohas & Guillaume, 1984, Bohas *et al.*, 1990, etc…).

de onze voyelles orales /i e ɛ a ɑ ɔ o u y ø œ/, tandis que et. En plus de la différence en nombre de voyelles, le système vocalique de l'arabe marocain a tendance à se centraliser par rapport à celui de l'arabe jordanien (ces effets sont observés entre l'arabe maghrébin et l'arabe moyen-oriental en général, voir Barkat, 2000 ; et entre les deux dialectes, voir Al-Tamimi & Barkat-Defradas, 2002 ; Barkat-Defradas *et al.*, 2003; Al-Tamimi *et al.*, 2004; Al-Tamimi & Ferragne, 2005 ; Al-Tamimi, 2006 ; Al-Tamimi, 2007). Les locuteurs français tendaient à produire des voyelles positionnées dans les extrémités de l'espace vocalique : le nombre important de segments vocaliques en français demande une certaine précision articulatoire et une distance perceptive suffisante permettant de distinguer ses voyelles.

Étant donné les différences phonotactiques entre l'arabe et le français, les voyelles en arabe ont un statut différent. Afin de comprendre cette question, nous nous intéressons dans la partie qui suit à la notion de la voyelle en arabe, à travers les descriptions des grammairiens arabes, mais également au niveau de l'apport des études dialectologiques actuelles à sa caractérisation. Nous allons nous intéresser dans notre travail aux systèmes vocaliques de deux dialectes arabes : l'arabe marocain et l'arabe jordanien. Auparavant, nous situerons ces deux dialectes dans une présentation des caractéristiques générales de la langue arabe en commençant par son histoire, sa structuration et les classifications de ses dialectes modernes.

1.2. LA VOYELLE EN ARABE

La grande majorité des linguistes arabisants ont étudié le système vocalique de l'arabe **classique** et ont retenu un système constitué de trois timbres avec une opposition de durée (trois segments longs et trois segments brefs), (voir D. Cohen, 1962, 1972, 1988, etc...). Cantineau (1960) explique que le sémitique et l'arabe **classique** (et ancien) présentaient un système triangulaire à trois timbres vocalique /i a u/ avec une opposition de durée.

En travaillant dans le domaine de la dialectologie arabe, nous pouvons nous poser les questions suivantes : quelle est la définition de la voyelle en arabe ? Quel est son statut au sein de la morphologie du lexique ? Qu'apportent les différentes études phonético-phonologiques actuelles dans la compréhension des systèmes vocaliques en arabe (dialectal et standard

contemporain) ? Commençons tout d'abord par comprendre la notion de la voyelle en arabe en partant des descriptions de quelques grammairiens arabes et en terminant par la présentation de quelques études qui se sont intéressées à la voyelle en arabe

1.2.1. Vision des grammairiens arabes

Différents grammairiens arabes ont tenté de définir la voyelle en arabe. C'est le cas de Sibawayhi dans Al-Kitāb (Sibawayhi, 8ème siècle, également dans Haroun, 1983), Ibn Jinni dans Sir Ṣināʿat Al-ʾiʿrāb (Ibn Jinni, 10ème siècle, également dans Mehiri, 1973) et Cantineau (1960) (qui a plus ou moins repris les travaux des anciens grammairiens arabes), pour n'en citer que quelques uns.

Pour Sibawayhi, la voyelle constitue un « outil supplémentaire qui sert à produire les consonnes. Les voyelles sont divisées en deux catégories : les lettres de prolongation (ou les voyelles longues) et les lettres de mouvement (de la consonne) (ou les voyelles brèves) ». La lettre chez Sibawayhi est constituée de deux parties : une partie stable et une partie en mouvement. Il définit la lettre comme « une unité sonore de la parole composée d'une partie stable (ou consonne) et d'une partie supplémentaire (une voyelle), et c'est cette partie supplémentaire qui détermine si la lettre est en mouvement ou non ». Sibawayhi a défini trois timbres vocaliques en arabe, /i a u/ qui s'ajoute aux consonnes pour les produire. Pour lui, puisqu'une lettre de prolongation est composée d'un timbre vocalique (en mouvement) et d'une consonne, toutes les lettres de prolongation sont des lettres « akinésiques » qui n'ont pas de mouvement d'articulateurs (voir *infra* la définition proposée par Cantineau, 1960). On peut alors dire qu'une lettre « kinésique » (qui se produit avec un mouvement des articulateurs) ou une « lettre en mouvement » est composée d'une partie « akinésique » (une consonne) et d'un mouvement, ce qui donne une production explosive, i.e., un « CV ». Tandis que pour une lettre « akinésique », c'est la partie sonore qui se prononce en fermeture, i.e., « VC ». (vision développée également dans Braham, 1997).

Pour Ibn Jinni, le système vocalique de l'arabe est identique à celui du Sémitique, à savoir un système à trois timbres vocaliques (trois segments longs et trois segments brefs). Il a

été le premier à définir la voyelle en arabe clairement et à consacrer un chapitre entier à la phonétique et à la phonologie de l'arabe. Pour lui, les voyelles longues constituent les lettres de prolongation, tandis que les voyelles brèves constituent une sous-classe de celles-ci. Comme ses prédécesseurs, Ibn Jinni s'est intéressé aux variations allophoniques des timbres vocaliques en arabe. L'auteur explique différents processus d'assimilation qui, selon lui, augmentent le nombre de timbres vocaliques de trois à six (trois timbres vocaliques initiaux (constitués de trois voyelles longues /iː aː uː/ et trois brèves /i a u/) et trois timbres intermédiaires (des allophones)), (voir Cantineau, 1960 : pp. 96-102, pour des exemples de ces trois phénomènes) :

- L'imāla[8] qui se produit quand le /a/ s'assimile vers un /i/. Ici on a deux cas :
    1. Une imāla forte, ce qui donne un [eː],
    2. Une imāla légère, ce qui donne un [ɛː],
- L'emphatisation qui se produit quand il s'agit d'une production de /aː/ en contexte emphatique, ce qui donne un [oː],
- L'išmām qui se produit quand /iː/ est incliné vers /uː/, donnant ainsi [yː].

Comme Sibawayhi, Ibn Jinni considère la voyelle comme faisant partie intégrante de la consonne et elle n'est qu'un outil facilitant leur production. En effet, tous les grammairiens arabes expliquent que la voyelle n'existe pas en isolation : elle est présente en association (et même en appartenance) à la consonne, résultant ainsi par la non-existence des séquences V, VCV, etc... en arabe (Cantineau (1960), etc...). Le plus souvent, on observe la réalisation d'un coup de glotte avant ces séquences, i.e., V > ʔV, VCV > ʔVCV.

Jean Cantineau (1960) propose, dans son livre « Étude de Linguistique Arabe », une description des systèmes vocaliques et consonantiques de l'arabe classique et de l'arabe dialectal (de différentes zones géographiques). En se basant sur les travaux de différents

[8] L'imāla correspond à une antériorisation et une fermeture de la voyelle /a/ selon les contextes, allant jusqu'une réalisation de /a/ en /i/. Dans certains parlers du Moyen-Orient la réalisation extra-forte de l'imāla, où le /a/ est totalement assimilé à un /i/

grammairiens arabes, l'auteur décrit le système vocalique de l'arabe comme ses prédécesseurs (i.e., trois longs et trois brefs).

Il définit la voyelle, en disant que : « les grammairiens arabes distinguent trois timbres vocaliques : fatḥ = a, kasr = i, ḍam = u, avec diverses nuances secondaires. Les voyelles longues sont considérées comme les résultantes de la combinaison d'une voyelle brève (lettre de mouvement) avec une des semi-voyelles w, y ou alif. Ces voyelles longues sont appelées ainsi les lettres de prolongation. Elles sont alors réalisées comme des diphtongues : /uː/ ⇒ uw, /iː/ ⇒ ij, /aː/ ⇒ a + alif ».

Outre les assimilations augmentant le nombre de timbres vocaliques en arabe, Cantineau explique la présence d'autres phénomènes produisant soit un allongement soit une réduction de la durée vocalique. L'allongement vocalique peut être produit dans la récitation du Coran, par exemple, où certaines voyelles longues deviennent ultra-longues (de plusieurs secondes !).

Pour ce qui concerne la réduction des voyelles, Cantineau introduit une nouvelle catégorie vocalique : les voyelles ultra-brèves, présentes dès l'arabe ancien. Il explique la présence de cette « nouvelle » voyelle en donnant l'exemple de la structure syllabique suivante : CVCCVCVV. Cette structure syllabique devient en arabe CVCCCVV par suite de chute de la voyelle brève en syllabe ouverte. Mais si la suite des trois consonnes est difficilement prononçable, une voyelle de disjonction (d'abord ultra-brève, pouvant devenir par la suite brève) va s'ajouter et la structure syllabique devient CVCVCCVV (ex. *nidrisuu ⇒ *nedrsuu ⇒ nedərsuu « nous étudions »).

Cantineau explique ensuite les variations existantes dans les systèmes vocaliques des différents dialectes arabes. Ses descriptions vont dans le sens de la plupart des études actuelles en dialectologie, à savoir le maintien des trois voyelles « longues » ou pleines dans tous les dialectes arabes, le passage des voyelles /aj aw/ soit à des voyelles périphériques /eː oː/ dans les dialectes moyen-orientaux, soit à des voyelles fermées /iː uː/ dans les dialectes maghrébins, soit leur maintien sans modification. Quant aux anciennes voyelles brèves, Cantineau (1960) explique le maintien de celles-ci dans les dialectes moyen-orientaux et la

présence d'opposition binaire seulement dans les dialectes maghrébins (/ə ʊ/, où les anciennes voyelles /i a/ ont fusionné pour devenir /ə/, voir *infra*).

Cette séparation des rôles des consonnes et des voyelles va dans le sens de ce que nous ont appris les grammairiens arabes, i.e., la voyelle ne peut exister qu'en présence et même en appartenance à la consonne. Nous pouvons alors nous poser la question de savoir comment la voyelle est produite et surtout perçue par les locuteurs~auditeurs natifs ? Est-ce que les voyelles n'ont aucun rôle phonologique dans la langue et par conséquent leur perception posera des problèmes aux arabophones ? Que représentent-elles pour les auditeurs sur le plan cognitif ? Quel est l'apport des consonnes dans la reconnaissance des voyelles en arabe ? Voici quelques-unes des questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cette thèse.

Nous nous intéressons dans la partie qui suit à quelques travaux qui ont exploré les systèmes vocaliques de l'arabe standard contemporain et de l'arabe dialectal du point de vue acoustique et perceptif.

1.2.2. Les études actuelles[9]

Plusieurs linguistes se sont consacrés à l'étude phonologique des systèmes vocaliques et consonantiques de l'arabe standard moderne et de l'arabe dialectal. Nous commençons par Al-Ani (1970) qui a étudié le système vocalique de l'arabe standard réalisé par des locuteurs irakiens (neuf locuteurs et une locutrice). L'auteur a demandé aux locuteurs de produire les voyelles longues et brèves de l'arabe standard en isolation. Les résultats qu'il a obtenus montrent que, pour toutes les catégories vocaliques confondues, les voyelles brèves ont une durée de 300 ms, comparées aux longues de durée de 600 ms. Il a observé également des timbres vocaliques identiques entre les voyelles longues et brèves. Pour Al-Ani (1970), les systèmes vocaliques de l'arabe standard et de l'arabe dialectal, sont identiques, présentant trois

[9] Beaucoup d'études sur le système vocalique de l'arabe standard moderne et/ou l'arabe dialectal se sont concentrées sur l'analyse de la durée vocalique et les rapports entre voyelles longues et voyelles brèves (voir les différents travaux de Mounir Jomaa, de Laura Abou-Haidar ou de Mohammed Embarki). Ce qui nous intéresse dans cette partie sont les quelques études sur les qualités mêmes des systèmes vocaliques de l'arabe.

voyelles longues et trois voyelles brèves sans distinction de timbre mais avec une durée vocalique deux fois plus longues pour les voyelles longues par rapport aux voyelles brèves.

Le problème posé par les résultats de l'étude d'Al-Ani réside dans la réalisation non naturelle des voyelles à la fois en isolation et hors contexte et à débit lent. C'est ce qu'a reproché Ghazali (1979) à Al-Ani. L'étude proposée par Salem Ghazali constitue la première étude trans-dialectale effectuée sur l'arabe dialectal et non l'arabe standard. Douze locuteurs de six dialectes arabes différents (deux locuteurs par dialecte, les dialectes sont l'arabe algérien, tunisien, libyen, égyptien, jordanien et iraquien) ont participé à ce travail, qui avait pour but l'étude des variations de la durée vocalique et de ses effets sur les caractéristiques formantiques des voyelles. Il est le premier à rejeter l'approche de Cantineau et d'Al-Ani et à avancer l'idée selon laquelle le système vocalique de l'arabe n'est pas constitué de trois timbres vocaliques avec une opposition de durée comme on le dit traditionnellement, mais d'un système à trois voyelles longues et un autre à trois voyelles brèves (ces voyelles brèves diffèrent des longues en durée et en timbre vocalique). Il a aussi étudié les effets de la pharyngalisation sur les voyelles. Les résultats obtenus vont dans le sens d'une distinction au niveau qualitatif et quantitatif des timbres vocaliques de l'arabe dialectal. Néanmoins, la notation qu'il a utilisée ne montre pas cette différence, car pour lui le système vocalique phonologique de l'arabe dialectal correspond à /i iː a aː u uː/, la différenciation des timbres se trouve au niveau phonétique.

La plupart des études actuelles ont porté sur l'analyse du système vocalique de l'arabe standard. Nous nous référons essentiellement à l'étude proposée par Belkaid (1984). L'auteur a étudié le système vocalique de l'arabe standard basé sur un seul locuteur d'origine tunisienne. Son corpus est basé sur 70 mots (50 de deux syllabes et 20 de trois) comportant 110 voyelles brèves et 50 voyelles longues, la voyelle /a/ étant présente dans son corpus à hauteur de 50% des voyelles brèves et de 55% des voyelles longues. L'auteur a trouvé qu'il existe un changement de timbre en fonction de la durée des segments, i.e., six timbres différents avec des durées variables existent en arabe standard au lieu des trois timbres dédoublés en fonction de la durée (voir également les résultats sur les changements de timbre vocalique en fonction de la durée et de l'accent pour /a aː/, obtenus par de Jong & Zawaydeh, 2002).

Les études proposées par Imad Znagui (Znagui, 1992, 1993, 1995 ; Znagui & Boudelaa, 1993 ; Znagui & Bouchnafi, 1994 ; Znagui & Yeou, 1996) ont porté sur la production et la perception des voyelles de l'arabe standard, par six locuteurs d'origine maghrébine. Les résultats obtenus, en production de la parole, montrent l'existence d'une influence du contexte environnant sur les timbres vocaliques au niveau phonétique uniquement. L'auteur a divisé le système vocalique en deux groupes : les voyelles antériorisées [i iː æ æː u uː] en présence de consonnes d'avant et les voyelles postériorisées [e eː ɑ ɑː o oː] en présence de consonnes d'arrières et de consonnes pharyngalisées. Pour trouver une corrélation entre production et perception de la parole, i.e., pour défendre les propos avancés par la Théorie Motrice de la parole (Liberman *et al.*, 1967_a) (voir § 2.3.2.1), l'auteur a réalisé des expériences perceptives lui permettant de tester la validité de cette théorie. Les résultats obtenus en perception de la parole montrent que les auditeurs ne sont pas sensibles aux variations phonétiques obtenues en production de la parole, validant ainsi les théories auditives de la perception de la parole selon laquelle les auditeurs ne se réfèrent pas à leurs connaissances articulatoires pour percevoir les sons de leurs langues maternelles.

L'auteur avance l'idée selon laquelle les informations **dynamiques** contenues dans la coarticulation CV (i.e., les transitions formantiques) et les distances entre les deux premiers formants et non leurs valeurs absolues, doivent être prises en compte pour l'analyse des voyelles de l'arabe standard. D'autre part, l'auteur a cherché à valider la notion de voyelles tendues *vs* relâchées en arabe (comme en anglais) dépendant de l'accent du mot. Ses résultats montrent qu'il n'y a pas d'influence de l'accent sur la dispersion des voyelles en arabe standard. Il en déduit donc que le système vocalique de l'arabe ne peut entretenir une différence fonctionnelle au niveau de l'accent et de la durée à la fois (donc pas de distinction voyelles tendues *vs* voyelles relâchées en arabe, contrairement aux résultats obtenus par Shahin, 1997, 2003, qui a montré que le système vocalique de l'arabe palestinien bénéficie de cette distinction entre voyelles longues et brèves, et qu'il existe également une opposition de type [±ATR]). (Voir également les travaux de Herzallah, 1990* ; Younes, 1982*, 1984).

Une question peut émerger alors : existe-il vraiment des différences en production et en perception de la parole entre les systèmes vocaliques de l'arabe standard et de l'arabe

dialectal ? Comment peut-on évaluer cette distinction de type voyelles tendues *vs* voyelles relâchées en production et en perception de la parole ?

Dans une précédente étude (Al-Tamimi, 2001), nous avons réalisé une description phonético-phonologique de six parlers jordano-palestiniens. Nous avons étudié les interférences consonantiques et vocaliques entre arabe standard et dialectal pour différents locuteurs jordaniens. Nous avons élaboré un corpus ayant des items lexicaux identiques en arabe standard et dialectal, construit avec différentes structures syllabiques et différentes consonnes potentiellement révélatrices [s sˤ t tˤ d dˤ θ ð ðˤ q k ʒ] (i.e., utilisées largement pour l'opposition arabe standard *vs* arabe dialectal). Après avoir vérifié que le système vocalique (et consonantique) de ces différents locuteurs était homogène (i.e., système vocalique à huit voyelles /i iː a aː u uː eː oː/), nous avons trouvé que l'espace de production des voyelles de l'arabe dialectal est différent de celui des voyelles de l'arabe standard (produits par les mêmes locuteurs et pour les mêmes mots) : l'espace vocalique en arabe standard est significativement plus postérieur que celui en arabe dialectal[10].

Par ailleurs, Barkat (2000) a effectué une étude trans-dialectale au niveau des systèmes vocaliques des dialectes arabes. Dans sa thèse, Mélissa Barkat a établi une typologie des indices acoustiques robustes pour permettre l'identification automatique des dialectes arabes. Vingt-quatre locuteurs (12 hommes et 12 femmes) originaires de deux zones dialectales maghrébine et moyen-orientale (voir § 1.3.3.1) (six dialectes arabes : l'arabe marocain, algérien, tunisien, jordanien, libanais et syrien) ont produit le texte « la bise et le soleil » semi-spontanément[11]. Au total, le corpus contenait près de 1500 voyelles toutes positions accentuelles, structures syllabiques, ou contextes consonantiques confondus. Afin d'homogénéiser les analyses entreprises en fonction des différences de durée et/ou des contextes syllabiques et consonantiques, les valeurs formantiques ont été relevées au milieu

[10] Vu les différences observées en production de la parole, nous nous interrogeons sur les possibles différences existantes au niveau perceptif ? Un thème de recherche qu'il serait judicieux de développer, car apportant un autre paramètre de discrimination entre l'arabe standard et l'arabe dialectal.

[11] Chaque phrase a été produite par l'expérimentatrice à voix haute dans une langue autre que l'arabe (i.e., soit le français soit l'anglais) et les locuteurs produisaient la phrase qu'ils avaient comprise quatre fois de suite en arabe dialectal.

temporel des voyelles. L'auteur a comparé les réalisations phonétiques vocaliques de différents locuteurs et a établi une typologie des dialectes arabes basée sur l'opposition : Maghreb *vs* Moyen-Orient et en fonction du nombre de segments vocaliques. Un des principaux résultats est que l'espace vocalique des dialectes arabes du Maghreb est plus centralisé que celui des dialectes moyen-orientaux. Il existe également une différence qualitative et quantitative entre les voyelles longues et brèves dans tous les dialectes, que nous présentons avec une notation phonologique (l'analyse établie par Barkat, 2000, ne mentionne pas si les systèmes vocaliques doivent être considérés du point de vue phonétique ou phonologique) :

- Le dialecte Algérien d'Alger, avec cinq timbres vocaliques (six voyelles) : /iː ə æ æː aː uː/.
- Le dialecte Marocain de Casablanca, avec quatre timbres vocaliques (cinq voyelles) : /iː ə aː u uː/.
- Le dialecte Tunisien de Tunis avec cinq timbres vocaliques en opposition de durée (neuf voyelles) : /i iː ə əː æ æː a aː u uː/.
- Le dialecte Jordanien d'Irbid, avec cinq timbres vocaliques (huit voyelles) : /i iː eː a aː oː u uː/ (les deux voyelles /eː oː/ représentes les anciennes diphtongues /aj aw/ qui sont soit réduites, soit maintenues dans certains mots).
- Le dialecte Libanais de Beyrouth, avec cinq timbres vocaliques (six voyelles et deux diphtongues) : /iː e eː a o uː aj aw/.
- Le dialecte Syrien de Damas, avec cinq timbres vocaliques (huit voyelles) : /i iː eː a aː oː u uː/).

L'étude de Barkat (2000) fut la première en son genre à s'occuper à la fois de l'analyse des qualités des timbres vocaliques et de leurs oppositions de durée en parole « semi spontanée » dans différents dialectes arabes. La seule limitation de cette étude est la comparaison des voyelles dans des structures syllabiques et des contextes consonantiques différents, ainsi que le faible nombre d'occurrences. On peut se poser la question de savoir si les différentes qualités vocaliques observées dans les dialectes arabes sont dépendantes des structures syllabiques et/ou consonantiques différentes ?

C'est une des raisons qui nous a poussé à établir une étude comparative sur deux dialectes arabes seulement faisant partie des deux zones dialectales du Maghreb et du Moyen-Orient, à savoir l'arabe marocain et l'arabe jordanien, respectivement. Des analyses fines des timbres vocaliques seront proposées, dans des structures syllabiques et des contextes consonantiques contrôlés. Le but est d'étudier l'effet du lieu d'articulation et des contextes de présentation sur les qualités des timbres dans les deux dialectes, en production et en perception de la parole.

Dans une étude antérieure, (Al-Tamimi & Barkat-Defradas, 2002 ; Defradas *et al.*, 2003), les résultats obtenus en production montrent le passage du système vocalique de l'arabe marocain de cinq à quatre timbres vocaliques : /iː ə aː ʊ uː/ > /iː ə aː uː/ en contexte dental /d dˤ/. Ces résultats en production ont également été confirmés en perception, où les deux voyelles /ə ʊ/ fusionnent et deviennent /ə/. Étant donnée que ces résultats sont limités au seul contexte dental /d dˤ/, nous nous posons la question sur les conséquences de variation des lieux d'articulation des consonnes adjacentes sur la qualité de ces deux voyelles en arabe marocain ? Obtiendrons-nous toujours une seule voyelle brève ou deux ?

Nous venons de présenter la « voyelle » en arabe : sa définition depuis les grammairiens arabes en passant par quelques études actuelles qui ont tenté de la décrire. Nous avons examiné les différences existantes au niveau inter-dialectal et inter zone. Avant de décrire les deux dialectes que nous avons utilisez pour notre étude, nous allons les situer dans le contexte de la langue arabe en général : selon son histoire, sa structure et en proposant une typologie des classifications géolinguistique et sociolinguistique de ses dialectes modernes.

1.3. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA LANGUE ARABE

La dialectologie arabe est un domaine d'étude à la fois riche, intéressant et complexe. Beaucoup de linguistes ont consacré une grande partie de leurs travaux à cette question (voir par exemple W. Marçais, 1902* ; P. Marçais, 1956* ; M. Cohen, 1912*, 1924 ; D. Cohen, 1962, 1965, 1973*, 1988 ; Cantineau, 1955*, 1960 ; Fischer, 1967*, 1982* ; Fischer &

Jastrow, 1980* ; Al-Ani, 1970 ; Ali & Daniloff, 1972* ; Colin, 1975 ; Ghazali, 1977, 1979 ; Ghazeli, 1977, 1981 ; Kaye, 2001 ; Versteegh, 2001 ; etc…). Nous rappelons brièvement l'histoire de la langue arabe, sa structure et la situation dialectale actuelle selon les classifications géolinguistique et sociolinguistique.

1.3.1. Histoire de la langue Arabe

La littérature sur l'histoire de la langue arabe est abondante (voir les travaux de Brockelmann, 1910* ; M. Cohen, 1924 ; D. Cohen, 1962, 1968, 1988 ; Cantineau, 1960 ; Roman, 1981/82$_b$; Martinet, 1953 ; Hetzron, 1974, 1976, 2001$_a$, 2001$_b$; Bonnot, 1976 ; Ghazeli, 1977 ; Bomhard, 1995 ; Hayward, 2000 ; Kaye, 2001 ; Versteegh, 2001 (Chapitre 2) ; etc...).

Les langues faisant partie de la famille **chamito-sémitique** — appelée également **afro-asiatique** — couvrent une aire géographique considérable, qui s'étend du nord de l'Afrique (du Maghreb jusqu'au Nigeria et une partie du Cameroun, en passant par l'Éthiopie, l'Érythrée et la Somalie) et l'île de Malte, ainsi que tout le Proche-Orient, pour s'arrêter aux frontières de l'Iran (quelques îlots d'arabophones). La Figure 2 montre l'aire géographique de la famille **chamito-sémitique**.

L'appellation de **chamito-sémitique** attribuée à ces langues est une invention des linguistiques de la fin du 19ème siècle. Sous l'influence de la Genèse, ceux-ci présentèrent les Hébreux, les Araméens, les anciens Égyptiens et les Arabes comme les descendants de **Sem** (d'où **Sémitique**) et de **Cham** (d'où **Chamite**), les fils du patriarche **Noé**. Quant à **Koush**, un fils de Cham, dont les descendants auraient habité le sud de l'Égypte, il aurait donné son nom à l'Éthiopie, d'où la création par la suite du terme **couchitique** pour désigner les langues de ce pays. On a inventé plus récemment le mot **tchadique** pour désigner les langues de la région du lac Tchad. Enfin, les langues dites **omotiques** sont parlées en Éthiopie dans la région du fleuve Omo.

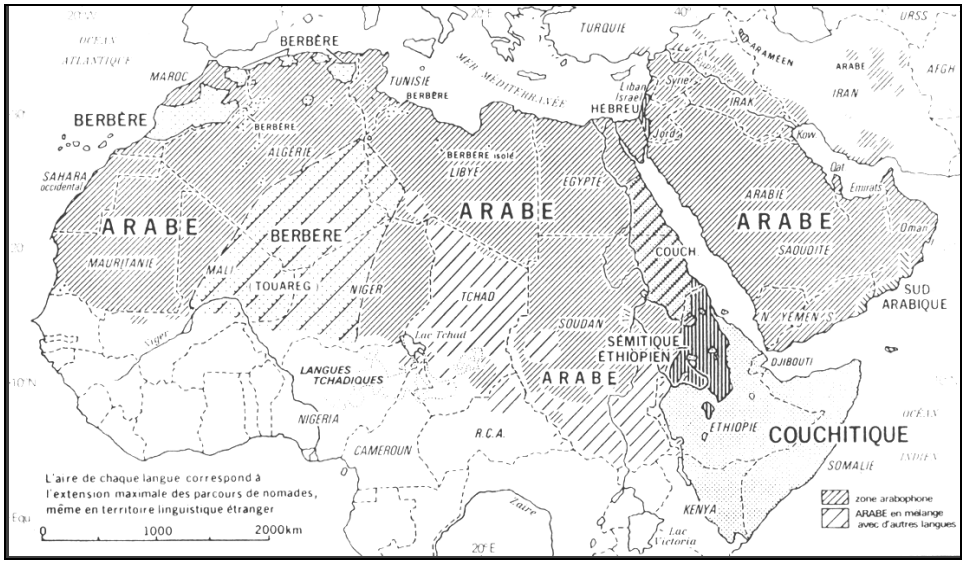

Figure 2 : Distribution géographique des langues **chamito-sémitiques** ou **afro-asiatiques**.
(Emprunté à Cohen, 1988).

La Figure 3 montre la classification établie par Hayward (2000) des langues faisant partie du groupe de l'Afro-Asiatique. C'est la classification la plus acceptée actuellement (voir Hayward, 2000, pour plus de détails).

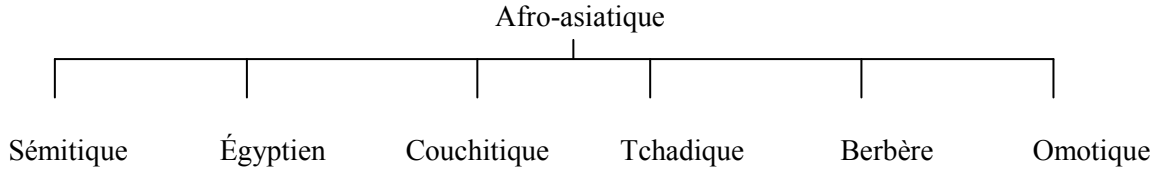

Figure 3 : Classification des langues Afro-Asiatiques.
(Adapté de Hayward, 2000).

Certaines des langues de la famille chamito-sémitique ont, dans l'Antiquité, été de très grandes langues de civilisation. Pensons à l'égyptien, au babylonien, au sumérien, au phénicien, à l'araméen, etc... La plupart de ces langues sont aujourd'hui disparues, à l'exception du copte, resté une langue liturgique, et de l'araméen, parlé par moins de 100 000 locuteurs. De toutes les langues **chamito-sémitiques** actuelles, l'arabe, avec ses variétés dialectales, constitue l'idiome parlé par le plus grand nombre de locuteurs (au moins 200 millions). Avec près de 300 millions de locuteurs dans le monde, les langues de la famille **chamito-sémitique** font partie des familles les plus importantes du monde, tant par leur histoire que par la distribution géographique de leurs locuteurs. L'alphabet arabe moderne et

l'alphabet hébreu se sont développés à partir de la variante araméenne, laquelle a également donné naissance à l'alphabet grec. L'araméen a été supplanté à son tour par l'arabe.

La langue arabe est rattachée à la branche du Sémitique Occidental, sous le groupe Sémitique-Central (voir Figure 4) (Brockelmann, 1910* ; Hetzron, 1976). Ce classement est établi sur la base de recherches morpho-lexicales récentes, au lieu d'étudier les innovations phonologiques, syntaxiques ou lexicales utilisées traditionnellement pour la classification des langues sémitiques.

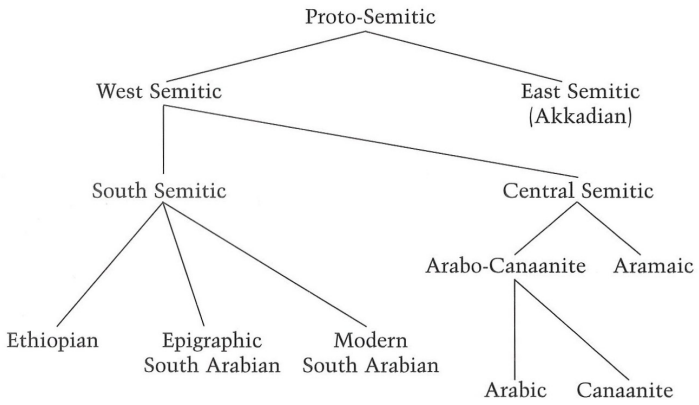

Figure 4 : Classification généalogique des langues Sémitiques telle que établie par Hetzron (1976). (Emprunté à Versteegh, 2001).

Du point de vue phonologique, une des caractéristiques des langues sémitiques est le nombre important des consonnes par rapport aux voyelles (en arabe classique, on observe la présence de vingt-huit consonnes (voir Tableau 1) contre trois segments vocaliques longs et trois brefs, situés dans les extrémités de l'espace vocalique, voir *infra*).

Pour ce qui concerne le système consonantique, les langues sémitiques présentent une catégorie de consonnes spécifique dite emphatique et qui correspond aux consonnes suivantes /*ṭ *ṣ *ḳ *ḳ' *ð^{ɣ} *θ^{ɣ}/, desquelles la langue arabe n'a conservé que quatre consonnes pharyngalisées ou vélarisées /t^{ʕ} d^{ʕ} s^{ʕ} ð^{ʕ}/ correspondant à /*ṭ *θ^{ɣ} *ṣ *ð^{ɣ}/ et une occlusive uvulaire /q/ pour /*ḳ'/[12] (Martinet, 1953 ; Bomhard, 1995).

[12] Ces consonnes sont généralement utilisées pour la discrimination des dialectes arabes.

Tableau 1 : Système consonantique de l'arabe classique[13].
(Adapté de Kaye & Daniel, 1997* ; emprunté à Barkat, 2000)

	Bilabiale	Labiodentale	Interdentale	Alvéolaire	Post-alvéolaire	Pharyngalisé	Palatale	Vélaire	Uvulaire	Pharyngale	Glottale
Occlusive	b			t d		tˤ dˤ		k	q		ʔ
Nasale	m			n							
Trille				r							
Fricative		f	θ ð	s z	ʃ ʒ	sˤ ðˤ		ɣ	χ	ħ ʕ	h (ɦ)
Approximante							j	w			
Latérale				l							

Cette évolution a été expliquée par différents auteurs. En effet, Roman (1981/82$_b$) pense que les langues sémitiques, et plus particulièrement l'arabe, ont choisi la constriction pharyngale pour distinguer les consonnes glottalisées sourdes de l'Afro-Asiatique, qui ont perdu leur glottalisation en devenant voisées, constriction produisant une bémolisation du deuxième formant. Ce système a évolué du fait de son organisation propre et du fait de l'organisation des systèmes connexes, syllabique et morphologique. Les consonnes emphatiques de l'arabe sont devenues alors des consonnes pharyngales et pharyngalisées et elles n'ont pas conservé leur caractéristique éjective. Versteegh (2001) défend cette hypothèse en mettant en correspondance les consonnes vélarisées ou pharyngalisées de l'arabe avec les consonnes glottalisées de l'Éthiopien. Il explique en effet que le changement de qualité de ces consonnes de la glottalisation vers la pharyngalisation est plus facile que l'inverse. On considère alors que ce changement en arabe est un changement secondaire (Versteegh, 2001 : p. 20).

Une des questions importantes qui a préoccupé les différents auteurs porte sur la sonorité de qāf arabe. Cantineau (1936*, 1937*, 1938*) explique que la sonorité de qāf est un trait particulier à certains dialectes arabes et ne se retrouve dans aucune langue sémitique dont la phonétique soit connue directement. Pour lui, le qāf arabe est emprunté à l'araméen. Néanmoins, Cohen (1962) et Martinet (1953) expliquent que la koinè arabe poético-coranique

[13] La consonne /ɣ/ est généralement décrite par les dialectologues soit comme /ɣ/ soit comme /ʁ/ ; la consonne /h/ est considéré soit comme une consonne voisée /ɦ/ soit non voisée /h/.

du 7ème siècle avait pour qāf un correspondant sourd, d'où le /q/ citadin actuel. Autrement, l'évolution du qāf suit le schéma suivant : *k' > *g > k^j > q (Martinet, 1953).

Ghazeli (1977) fait une synthèse de la controverse sur le caractère sourd/sonore du qāf en arabe ancien. Étant donnée la qualité sonore de la production de qāf arabe, différents auteurs (Martinet, 1953, entre autres) ont fait l'hypothèse, soit d'une origine de ces consonnes commune à toutes les langues sémitiques (car cette qualité serait présente dès le proto-sémitique), soit d'une origine couchitique (à cause de la correspondance entre les emphatiques arabes et les éjectives éthiopiennes). Ghazeli s'écarte de l'hypothèse de Martinet sur la préglottalisation de l'éjective (i.e., /*k'/ > /'g/), néanmoins il est d'accord avec lui pour le passage /*k'/ > /q/ (/*k'/ > /*q'/ > /q/). L'auteur pense que la disparition de l'aspiration a un effet sur la perception de la voix, ce qui a pu être interprété comme un voisement par certains locuteurs (d'où le g des bédouins).

Pour ce qui concerne les voyelles, il semblerait que l'arabe a hérité du même système vocalique du Sémitique, à savoir un système vocalique triangulaire constitué de trois phonèmes longs /iː aː uː/, avec leurs correspondants brefs respectifs /i a u/. Différents travaux proposent un système vocalique long du proto-sémitique plus riche avec la présence des deux voyelles /eː oː/. Rabin (1951*) a reconstruit la voyelle /eː/ en proto-sémitique, en s'appuyant sur les données d'une variété de l'arabe ancien de la Péninsule-Arabique : l'arabe occidental. Cowan (1960) expliquent la présence de la voyelle /oː/ en proto-sémitique là où on retrouve un /aː/ en arabe (e.g., *[ʃaloːm] > [salaːm]). Cowan (1960) fait remarqué que le système vocalique du proto-sémitique est plus proche de celui des dialectes modernes de la Péninsule Arabique que de celui de l'arabe classique. Ehret (1995) défend également l'hypothèse de la présence d'un système vocalique à cinq timbres avec une opposition de quantité, en **afro-asiatique**. (Pour des explications plus détaillées, voir Embarki, 2007_b, à paraître).

1.3.2. Structure de la langue arabe

La langue arabe présente une variété de registres linguistiques qui cohabitent quelquefois ensemble. Les registres linguistiques sont représentés par différentes formes

existantes de la langue, telles que : l'arabe **classique**, **littéral** ou **littéraire** (variété haute), par opposition à l'arabe **dialectal** (variété basse), qui coexistent en variétés régionales. Entre ces deux formes existe une variété écrite et parlée désignée par l'**arabe moderne**, **vivant** ou encore l'**arabe standard moderne** ou **contemporain**. Cette coexistence de différents registres linguistiques conduit à des mélanges d'utilisation par les locuteurs arabophones des variétés hautes et basses dans les différentes situations communicationnelles. Différents auteurs ont décrit la cohabitation des différents registres, en parlant de situation **diglossique** (Marçais, 1930-31* ; Ferguson, 1959), **triglossique** (Youssi, 1983*, 1995* ; Ennaji, 1991*, 2002_a) et même **quadriglossiques** (Ennaji & Sadiqi, 1994* ; Ennaji, 2002_a)[14].

Malgré l'existence d'une variété de registres linguistiques importante en arabe et leur utilisation différenciée en fonction des situations communicationnelles, l'arabe **dialectal**, qui est la langue maternelle de tous les locuteurs arabophones, reste avant tout la langue utilisée dans la vie quotidienne locale. C'est une langue acquise dès la petite enfance et non apprise à l'école ou à l'université (par opposition à l'arabe **classique** ou à l'arabe **standard contemporain**).

Différents auteurs ont montré l'existence de différences importantes entre l'arabe **classique** et l'arabe **dialectal**, tant au niveau du lexique, que de la syntaxe, ou de la morphologie (voir par exemple Versteegh, 2001 : pp. 99-100 pour les différences au niveau morphologique). Les différences phonético-phonologiques sont plus faciles à appréhender et sont d'une grande importance en dialectologie. Nous observons par exemple des divergences dans le traitement différencié des interdentales /θ ð dˤ ðˤ/, de la consonne uvulaire /q/, de la consonne vélaire /k/, ou dans le traitement différencié des voyelles brèves (qui chutent dans

[14] Fergusson (1959) parle d'une situation **diglossique**, où deux variétés haute et basse, l'arabe classique et l'arabe dialectal respectivement coexistent dans les situations communicationnelles. Youssi (1983*, 1995*) et Ennaji (1991*) expliquent la situation **triglossique** en arabe par la coexistence de trois variétés : l'arabe classique (dans les mosquées, la poésie et littérature classique, etc...), l'arabe standard moderne contemporain (dans les discours politiques ou scientifiques, les médias, l'administration, etc...) et l'arabe dialectal (dans les situations informelles, à la maison, entre amis, etc...). Quant à la situation **quadriglossique**, Ennaji & Sadiqi (1994*) expliquent qu'outre les trois variétés décrites dans la situation triglossique, il existe un registre nommé « l'arabe parlé des intellectuels », qu'ils utilisent dans les situations communicationnelles de tous les jours (Youssi, 1983*, parle de l'arabe médian pour exprimer ce registre).

certains dialectes et dans certaines positions) et de l'évolution des diphtongues vers des voyelles périphériques longues. (Pour plus de détails sur les différences existantes entre les variétés en arabe, voir les travaux de D. Cohen, 1962 ; Ghazali, 1979 ; Alioua, 1987 ; Abd-el-Jawad & Awwad, 1989 ; Abou-Haidar, 1991 ; Rjaibi, 1993 ; Embarki, 1997 ; Sabhi, 1997 ; Versteegh, 2001 ; etc...).

Bien que l'utilisation de l'arabe **classique** ou de l'arabe **standard contemporain** ait pour but d'unifier progressivement le monde arabe (au moins au niveau de la langue), nous observons des variations importantes entre les dialectes arabes tant au niveau phonético-phonologique que syntaxique, morphologique ou encore lexical. Différentes études ont proposé d'établir des classifications des dialectes arabes sur la base à la fois des différences géolinguistiques, mais également sociolinguistiques. La limite de la plupart de ces classifications est la prise en compte d'un seul facteur à la fois, i.e., une classification phonético-phonologique, ou lexicale, etc... et surtout d'un seul dialecte « représentatif » de tous les dialectes dans une zone précise. Dans la partie qui suit, nous proposons une typologie des dialectes arabes.

1.3.3. Typologie des dialectes arabes

La dialectologie arabe propose différentes classifications des dialectes en s'appuyant sur des facteurs géolinguistiques et sociolinguistiques. Dans les parties qui suivent, nous développons ces différentes visions.

1.3.3.1. Division Géographique

Différents atlas dialectaux ont vu le jour pour mettre en évidence les différences dialectales et régionales dans le monde arabophone. Les plus anciens atlas ont été élaborés pour étudier la variabilité régionale des dialectes Syro-Libanais (Bergsträßer, 1915*), des dialectes de la région de Ḥōrān (la zone englobant la Syrie, le Liban, la Palestine et une partie de la Jordanie) et de Palmyre (Cantineau, 1935*), des dialectes Égyptiens (Abul-Fadl, 1961* ; Behnstedt & Woidich, 1985*, 1987*, 1988*), des dialectes du Nord du Yémen (Behnstedt,

1985*, 1992*), ou encore des dialectes de Tunisie (Baccouche & Merji, 2000_a*, 2000_b*, 2000_c*, 2000_d*).

Ces différentes études ont proposé des classifications d'une zone précise englobant une ou plusieurs aires dialectales et régionales. Il existe également d'autres études qui tentent de classifier les dialectes arabes en différentes zones géographiques aboutissant à des résultats hétérogènes. En effet, certains auteurs parlent de cinq zones régionales et dialectales, d'autres de deux ou trois zones, nous y reviendrons un peu plus loin. Toutefois, la plupart des études sont d'accord pour exprimer la division en cinq zones dialectales suivantes, que nous développerons rapidement (Versteegh, 2001) :

- Les dialectes de la Péninsule Arabique,
- Les dialectes Syro-Libanais ou les « parlers levantins » ou de « bilād iššām »,
- Les dialectes Mésopotamiens,
- Les dialectes Égyptiens, et enfin :
- Les dialectes Maghrébins.

ZONE 1. LES DIALECTES DE LA PÉNINSULE ARABIQUE

Les descriptions linguistiques de cette zone ne sont pas très développées (voir cependant les travaux de Cantineau, 1936*, 1937* ; de Rabin, 1951* ; de Johnstone, 1967_a*, 1967_b ; d'Ingham, 1971, 1982* ; de Holes, 1990* ; de Palva, 1991* ; etc...). Rabin (1951*) explique que pendant la période préislamique, une distinction entre les parlers de l'Est et de l'Ouest de la Péninsule pouvait exister, néanmoins, les déplacements très fréquents des bédouins dans cette zone ont aidé à la diversification très importante des caractéristiques de ces parlers. D'après Versteegh (2001), tous les parlers de cette zone sont des parlers de nomades. Ingham (1982*) et Palva (1991*) distinguent dans cette zone quatre groupes dialectaux :

G1. Les parlers Arabiques du Nord-Est : regroupant les dialectes du Nejd (divisés en trois sous-groupes : i) les parlers ʿanazi (du Koweït, de Bahreïn (parler des sunnites) et des autres pays du Golfe), ii) les parlers Šammar (incluant certains parlers bédouins

d'Irak) et iii) les parlers bédouins Syro-Mésopotamiens (parlers de bédouins du Nord d'Israël et de la Jordanie).

G2. Les parlers Arabiques du Sud-Ouest : regroupant les parlers du Yémen, de Hadramaout, d'Aden, ainsi que les dialectes shiites de Bahreïn.

G3. Les dialectes Arabiques de l'Ouest (domaine Ḥiğāz) : regroupant les parlers de nomades du Ḥiğāz (i.e., littoral de la Mer Rouge et du Golfe d'Aqaba) et de Tiḥāmā (i.e., Nord Yémen) et les parlers de sédentaires des grands centres urbains comme la Mecque et Médine.

G4. Les dialectes Arabiques du Nord-Ouest : regroupant les parlers bédouins du Néguev, du Sinaï, du Sud de la Jordanie et de la côte occidentale du Golfe d'Aqaba et des régions du Nord-Ouest de l'Arabie Saoudite.

Du point de vue du système vocalique de cette zone, Johnstone (1967_a*, 1967_b) parle d'un système vocalique à huit voyelles /i iː eː a aː oː u uː/ (/eː oː/ correspondent aux anciennes diphtongues de l'arabe classique /aj aw/ respectivement).

ZONE 2. LES DIALECTES SYRO-LIBANAIS

Beaucoup de descriptions ont été proposées pour les dialectes de cette zone (voir les travaux de Barthélemy, 1935-69* ; Cantineau, 1938* ; Ferguson, 1956* ; Cleveland, 1963 ; Fleisch, 1974* ; Iriksoussi, 1981* ; Borg, 1984* ; Suleiman, 1985* ; Palva, 1984, 1991* ; Lentin, 1994, 1995/96* ; etc...). La plupart des classifications propose une subdivision des dialectes Syro-Libanais ou des « parlers levantins » ou de « bilād iššām », en trois sous-groupes :

G1. Les parlers libanais et du Centre syrien : regroupant la majorité des dialectes libanais, les parlers syriens, et le dialecte "maronite" de Chypre, généralement rattaché aux dialectes libanais (Borg, 1984*).

G2. Les parlers syriens du Nord : comme, par exemple, celui d'Alep.

G3. Les parlers syriens du Sud : ce groupe englobe les parlers citadins et villageois de la Palestine Centrale, les parlers du Sud de la Palestine et certains parlers jordaniens du sud de la Syrie, dans la région du Ḥōrān dont une classification détaillée a été produite par Palva, 1984, 1991*).

D'une façon générale, le système vocalique dans cette région est un système à huit voyelles /i iː eː a aː oː u uː/. Il existe néanmoins des variations importantes au niveau de la qualité vocalique. À Tripoli par exemple, Fleisch (1974*) parle d'un système à sept voyelles /i iː eː a oː u uː/ où le /aː/ a fusionné avec le /oː/. Dans les parlers des Druz du Sud du Liban, le /aː/ subi un phénomène d'imāla très important et devient alors /iː/ (Cantineau, 1938*). Pour Ferguson (1956*) et Iriksoussi (1981*), le dialecte de Damas peut connaître un système à dix voyelles avec cinq timbres vocaliques opposant les voyelles longues et courtes : /i iː e eː a aː o oː u uː/.

ZONE 3. LES DIALECTES MÉSOPOTAMIENS

Les dialectologues expliquent que la plupart des parlers appartenant à cette zone sont de type bédouin (voir Blanc, 1964* ; Ingham, 1973, 1976 ; Jastrow, 1978*, 1979*, 1981*, 1990*, 1994* ; etc...). Les caractéristiques communes entre ces différents parlers peuvent contribuer à une classification des parlers de cette zone en un seul et unique groupe en Irak et en Turquie.

Au niveau vocalique, les différents parlers de cette zone présentent un système vocalique à cinq voyelles longues /iː eː aː oː uː/ et à deux voyelles brèves /ə a/, où /ə/ est la forme réduite de /i u/. Le phénomène d'Imāla est largement attesté dans cette aire dialectale.

ZONE 4. LES DIALECTES ÉGYPTIENS

Les études dialectologiques de la zone égyptienne sont abondantes (voir Lethem, 1920* ; Hagège, 1973 ; Kaye, 1976*, 1982*, 1986* ; Woidich, 1979*, 1980*, 1990*, 1993* ; Owens, 1993* ; Roth, 1994 ; etc...). Les différentes classifications des parlers égyptiens proposent une division en quatre sous-groupes :

G1. Les parlers de la région du Delta : se subdivisent eux-mêmes entre parlers de l'Est et parlers de l'Ouest. Ces derniers partagent quelques traits morphologiques avec les parlers Maghrébins, et sont situés par conséquent dans la zone intermédiaire,

G2. Le parler du Caire,

G3. Les parlers égyptiens « intermédiaires » : Ils correspondent aux parlers de moyenne Égypte (i.e., « MittelÄgypten » de Woidich, 1980*), et rassemblent tous les parlers situés depuis le plateau de Gizeh (au Sud du Caire) jusqu'à Assiout.

G4. Les parlers de Haute-Égypte : englobant tous les parlers dans les régions situées au Sud d'Assiout jusqu'à la frontière soudanaise.

Au niveau du système vocalique, tous les parlers égyptiens présentent un système vocalique à cinq voyelles longues /iː eː aː oː uː/ et à trois voyelles brèves /i a u/, mais les deux voyelles /i u/ sont élidées en syllabes ouvertes non accentuées.

ZONE 5. LES DIALECTES MAGHRÉBINS

Les études dialectologiques dans cette zone sont abondantes (voir M. Cohen, 1912* ; D. Cohen, 1963*, 1964*, 1975* ; Grand'Henry, 1972* ; P. Marçais, 1977 ; Singer, 1984* ; Talmoudi, 1980*, 1981*, 1984* ; Owens, 1984* ; Caubet, 1983, 1993, 1998* ; Taine-Cheikh, 1978*, 1991* ; Laria, 1996 ; etc...). La caractéristique commune aux dialectes appartenant à cette zone est que le processus d'arabisation s'est déroulé en deux stades distincts. Ceci a contribué à la complexification des structures linguistiques des parlers de cette zone. En effet, les autochtones de cette zone dialectale ne sont pas des arabophones mais des populations berbérophones. Leur arabisation a commencé lors des premières invasions de l'Afrique du Nord pendant la seconde moitié de 7ème siècle. Les « envahisseurs » arabes se sont alors installés dans les centres urbains déjà existants à cette époque. Versteegh (2001) explique que cette situation a contribué au développement de formes vernaculaires de type « sédentaire », dont les parlers arabes des Juifs du Maghreb constituent de bons exemples (voir également Cohen, 1912*). Durant cette période d'arabisation nommée la période pré-hilalienne, seules les zones urbaines importantes furent arabisées, les zones rurales et bédouines du Maghreb quant à elles restent à grande majorité berbérophone.

Aux 10ème et 11ème siècles, la seconde phase d'arabisation de tout le Maghreb a pris place pendant les invasions perpétrées par les Banū Hilāl. Pendant cette seconde période, la période hilalienne, la langue arabe a été introduite dans les zones rurales et nomades de l'Afrique du Nord.

Les dialectologues montrent que ces deux phases d'arabisation ont contribué à l'élaboration de deux types de parlers : les parlers sédentaires de la période pré-hilalienne (présents dans les grandes villes), et les parlers bédouins de la période hilalienne. On distingue les groupes suivants :

G1. Les dialectes « pré-hilaliens » de l'Est parlés en Libye, en Tunisie, et à l'Est-algérien, ayant comme caractéristique la conservation des trois voyelles brèves de l'arabe classique /i a u/,

G2. Les dialectes « pré-hilaliens » de l'Ouest parlés dans l'Ouest Algérien et au Maroc et se caractérisent par la présence de seulement deux voyelles brèves /ə u/,

G3. Les parlers « hilaliens » des Sulaym de l'Est : avec parlers du Sud Tunisien et du désert libyen,

G4. Les parlers « hilaliens » de l'Est : regroupant les dialectes du Centre tunisien et de l'Est algérien,

G5. Les parlers « hilaliens » du Centre : avec les parlers algériens du Centre et ceux du Sud.

G6. Les parlers « hilaliens » de Maʿqil : regroupant les parlers de l'Ouest du Maroc, de l'Algérie, ainsi que le dialecte arabe de Mauritanie.

Au niveau vocalique, tous les dialectes Maghrébins, hormis les dialectes de l'Est (de la Libye, de la Tunisie, et de l'Est-algérien) se distinguent des autres variétés de l'arabe par la présence de deux voyelles brèves /ə u/, où /ə/ et la conséquence directe de la réduction de /i/ et /a/. En plus des voyelles brèves, tous les dialectes Maghrébins présentent les trois voyelles longues héritées de l'arabe classique /iː aː uː/. Les anciennes diphtongues /aj aw/ ont convergé vers /iː uː/ respectivement.

Versteegh (2001) explique que cette classification en cinq zones dialectales est basée en grande partie sur des facteurs purement géographiques, car la plupart de temps aucune autre explication n'est avancée :

> *« The usual classification of the Arabic dialects distinguishes the following [five] groups […] It is not always clear on what criteria this current classification is based. In some cases, purely geographical factors may have influenced the classification (e.g., the Arabian Peninsula). »*
>
> (Versteegh, 2001 : p. 145).

C'est pourquoi, d'autres classifications des dialectes arabes en deux voire trois zones dialectales ont été proposées. En effet, différents auteurs distinguent deux grandes zones dialectales : les dialectes du Moyen-Orient (tous les pays arabes de l'Asie, l'Égypte, le Soudan et l'Est Libyen) et les dialectes du Maghreb (le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Ouest Libyen), (voir par exemple les études de M. Cohen, 1912* ; D. Cohen, 1962 ; Cantineau, 1936*, 1937*, 1938*, 1960 ; P. Marçais, 1977 ; Versteegh, 2001 ; etc...). Au niveau rythmique, certains travaux proposent de considérer une troisième zone intermédiaire composée de la Tunisie et de l'Égypte (voir par exemple Ghazali *et al.*, 2002 ; etc...). Il reste néanmoins clair que la division géographique en deux zones, i.e., dialectes du Moyen-Orient *vs* dialectes du Maghreb est la plus admise par les dialectologues arabes.

La comparaison entre les deux classifications en deux et cinq zones révèle que le groupe des dialectes maghrébins reste homogène dans les deux cas, tandis que celui des dialectes du Moyen-Orient est composé quant à lui de quatre groupes dialectaux différents. La justification de la littérature quant à la division en deux zones dialectales seulement est le fait qu'au niveau phonético-phonologique, et plus particulièrement au niveau du traitement des systèmes vocaliques des dialectes arabes, nous observons une tendance à la diminution du nombre de voyelles en passant de l'Est à l'Ouest (P. Marçais, 1977) et plus particulièrement à partir de la Libye. La littérature explique que dans certains parlers maghrébins, et plus particulièrement au Maroc, les voyelles brèves deviennent de simples voyelles ultra-brèves (Benkirane, 1998*). De ce fait la structure syllabique des parlers maghrébins a elle-même été modifiée et présente ainsi des caractéristiques particulières (D. Cohen, 1962 ; Benkirane, 1981/2, 1998*, 2000).

Ces classifications géographiques apportent des éclaircissements importants quant à la situation linguistique de la langue arabe. Toutefois, il ne faut pas oublier dans ces classifications un facteur très important : la coexistence des dialectes sédentaires et bédouins dans toutes les aires dialectales arabes. Dans la partie qui suit, nous nous intéressons à la situation sociolinguistique du monde arabe.

1.3.3.2. Division Sociolinguistique

Dans les premières périodes de l'empire islamique, les dialectes bédouins étaient considérés comme les « seuls vrais représentants » de l'arabe classique. Les bédouins se considéraient alors comme les seuls parlant un « arabe pur » et ce dès les premières périodes de l'islam. En effet, dans la terminologie pré-islamique, une distinction a été établie entre ʿarab, soit les arabes sédentaires vivants dans les villes comme à la Mecque ou à Médine, et ʾaʿrāb, soit les arabes bédouins. Il semblerait que dans la période pré-islamique, lorsqu'on parlait de ʾaʿrāb**,** ceci indiquait les arabes vivants dans la Péninsule Arabique, tandis que l'appellation ʿarab indiquait les populations sédentaires ou nomades vivant à l'extérieur de la Péninsule Arabique.

À l'intérieur de la Péninsule Arabique, on procéda à une division géographique et ethnique. On observe la présence de deux types d'arabe corrélés à cette dichotomie d'arabe « pur » ou non. Les premiers se font appelés les « vrais arabes » : al-ʿarab al-ʿāriba, qui sont les descendant des tribus de qaḥṭān, et sont considérés comme les arabes du Sud. Tandis que les membres de second groupe ont été, semble-t-il, arabisés tardivement et sont appelés al-ʿarab al-mutaʿarriba ou al-ʿarab al-mustaʿriba. Les premiers font parties des tribus bédouines qui conservent une prononciation « pure » de l'arabe, tandis que les seconds présentent des caractéristiques innovatrices de la langue. Pour Ibn Khaldoun (14ème siècle*), les arabes bédouins parlaient l'arabe selon leurs intuitions linguistiques et n'avaient pas besoin de grammairiens arabes pour leur apprendre la « bonne prononciation » de la langue (voir également Versteegh, 2001, Chapitre 4). Cantineau (1938) explique que :

> *« La dualité sociologique du Monde Arabe a naturellement son reflet dans la langue : il y a des parlers de sédentaires et des parlers de nomades. Une des questions capitales qui se pose pour le dialectologue est d'établir une discrimination entre ces deux types de parlers et de définir les faits de phonétique, de morphologie, de syntaxe et de vocabulaire qui les opposent ».*
>
> (Cantineau, 1938* : p. 80).

Néanmoins, malgré la conservation par certaines tribus bédouines des formes de l'arabe classique, les différentes populations bédouines et sédentaires de la région ne parlaient plus l'arabe classique, mais plutôt une forme mâtinée des caractéristiques des deux parlers. Rabin (1955*), entres autres, explique que l'arabe classique était devenu une langue purement littéraire à la fin de califat omeyyade (661-750).

Au départ, les populations arabes parties pour la conquête islamique étaient constituées de bédouins. Au fur et à mesure de l'invasion de nouvelles villes, les populations sédentarisées ont subi des formes d'innovations et ont vu leur langue se modifier pour s'adapter aux nouvelles populations avec lesquelles elles partageaient les territoires. Les arabes bédouins restés sur place n'ont pas vu leur langue se modifier : ils ont conservé beaucoup de structures de la langue classique qui les distinguent des populations sédentarisées. (Pour les différences entre les parlers de bédouins et de sédentaires, voir Ibn Khaldoun, 14ème Siècle* ; Colin, 1920 ; W. Marçais, 1930/31* ; Cantineau, 1938* ; D. Cohen, 1963*, 1973* ; P. Marçais, 1975 ; Taine-Cheikh, 1978*, 1991* ; Ingham, 1973, 1976, 1982* ; Rosenhouse, 1984* ; Cadora, 1992* ; Vanhove, 1995$_a$*, 1995$_b$*, 1996$_a$, 1996$_b$*, 1997*, 2002 ; Brett, 1995 ; Lévy, 1995* ; Caubet, 1998* ; Versteegh, 2001 ; etc...).

La présence de ces deux types de parlers : bédouins et sédentaires est liée aux vagues d'arabisation du monde arabe. En effet, les études dialectologiques arabes mentionnent toutes la présence de deux vagues d'arabisation : la période pré-hilalienne et la période hilalienne (Marçais, 1961 ; Singer, 1994* ; Kallas, 1999 ; Versteegh, 2001 ; etc...). Pendant la première phase d'arabisation : la période pré-hilalienne, ce sont les populations bédouines de la Péninsule Arabique qui ont contribuées à l'arabisation des différentes tribus présentes dans les autres parties du Monde Arabe, ce qui a conduit à la création des populations sédentarisées dans les grandes villes conquises. Les autres populations bédouines qui n'ont pas participé à cette phase d'arabisation étaient présentes à l'extérieur des centres urbains et ont conservé une forme de vie non sédentaire. La sédentarisation de ces populations nomades et le contact avec les langues des populations locales a affecté les dialectes bédouins et a contribué à une différenciation importante entre les dialectes sédentaires et bédouins.

Pour ce qui concerne la seconde phase d'arabisation : la période hilalienne, ce sont différentes tribus nomades telles que les Banū Hilāl, les Sulaym ou les Maʿqil qui ont contribué à l'arabisation du reste du Monde Arabe, et par conséquent à la création des dialectes ruraux et nomades. D'après certaines théories, les nouvelles populations arabes ont contribué à l'homogénéisation de la situation linguistique de l'empire islamique, car à l'inverse des dialectes urbains, leurs dialectes n'ont pas subi les effets des contacts avec les dialectes et langues des populations locales (Diem, 1978*).

La différence entre les deux phases se situe au niveau des types de parlers résultants et de la durée d'accomplissement de l'arabisation. En effet, durant la première phase d'arabisation, ce sont essentiellement les parlers de sédentaires qui se sont répandus sur toute l'aire géographique arabe par opposition aux parlers ruraux et bédouins pendant la seconde. La durée nécessaire à l'arabisation des différentes villes est différente d'une région à l'autre. Dans les régions syrienne et mésopotamienne, les dialectes sédentaires et urbains coexistaient déjà durant les périodes préislamiques et la grande majorité des dialectes bédouins est parlée par des populations ayant des contacts avec les populations bédouines de la Péninsule Arabique.

Dans tous les pays de l'Afrique du Nord, une distance chronologique d'au moins quatre siècles séparent les deux vagues d'arabisation, ce qui peut expliquer le manque de conservation des caractéristiques initiales de ceux-ci dans les dialectes bédouins de l'Afrique du Nord : ce sont des tribus déjà influencées par les parlers de sédentaires et ayant par conséquent modifié leurs parlers, Versteegh (2001) explique également que :

> *« The chronological distance may also explain why in spite of the different origin of the sedentary and the Bedouin dialects it is still possible to speak of a dialect area in North Africa and Egypt. All dialects of North Africa, for instance, exhibit the central feature of the North African dialects, the prefix n- of the first person singular of the imperfect verb. These dialects arrived when there were already prestigious cultural and political centres; and although the Bedouin represented the new military power in the region, they could not avoid the centripetal influence of the sedentary dialects ».*
>
> (Versteegh, 2001 : pp. 145-146).

Comme nous l'avons explicité, il existe différentes classifications des dialectes arabes, qui se basent sur des critères géolinguistiques et sociolinguistiques. Il est vrai que la première, géolinguistique, est plus facile à appréhender par rapport à la seconde, sociolinguistique : une division délimitée dans la plupart des cas par des frontières entre pays ou région. Au niveau sociolinguistique, ce sont des parlers qui coexistent dans une même région et entre des villes voisines, et donc plus difficiles à délimiter qu'au niveau de chaque pays.

Les populations arabes actuelles (bédouines, sédentaires, rurales) n'ont pas cessé de modifier leurs habitats au cours des siècles. La plupart des bédouins se sont sédentarisés (il reste néanmoins quelques tribus bédouines non sédentarisées dans la Péninsule Arabique). En dialectologie arabe, on est en présence de parlers citadins (les parlers sédentaires des villes) et de parlers de bédouins (des populations nomades ou transhumantes) auxquels s'ajoutent les parlers villageois (les parlers ruraux et montagnards) (Marçais, 1975).

Les études sociolinguistiques actuelles sur les mouvements de populations arabes et les mélanges de parlers affirment la présence d'une trichotomie, au moins au Maroc : parlers citadins, parlers urbains et parlers ruraux (Messaoudi, 2002). L'auteur explique que les **parlers ruraux** sont utilisés essentiellement par des populations vivant en dehors des villes (dans les plaines, les montagnes), les **parlers urbains** par des populations vivant dans les espaces urbains et enfin les **parlers citadins** par des populations autochtones (en Maghreb se sont essentiellement les parlers aux caractéristiques pré-hilaliennes). Messaoudi (2002) explique que les parlers **citadins** sont en nette régression, les parlers **ruraux** sont supposés vivants et confinés à un espace géographique délimité, les parlers urbains sont quant à eux en **développement** (Messaoudi, 2002 : pp. 225).

Une autre vision intéressante de la complexité sociolinguistique du Monde Arabophone est proposée par Embarki (2007_a, 2007_b). Pour l'auteur, quinze systèmes linguistiques différents sont présents dans le monde arabophone : cinq zones géographiques et trois situations sociolinguistiques (sédentaires citadins, sédentaires villageois et nomades), avec des caractéristiques précises à chaque système (voir Tableau 2).

À l'inverse des autres dialectologues arabes pour qui les parlers de la ville (i.e., parlers citadins) sont mobiles et en perpétuel développement tandis que les parlers de la campagne sont fixes, Messaoudi (2002) et Embarki (2007_a, 2007_b) proposent trois situations sociolinguistiques différentes : les **parlers citadins** et **ruraux** sont caractérisés par la fixité (i.e., en régression, sans évolution, confiné dans des zones précises, etc...), tandis que les **parlers urbains** sont mobiles et en nette progression.

Tableau 2 : Liste des unités phonologiques, vocaliques et consonantiques, caractéristiques des quinze systèmes dialectaux, en fonction des cinq groupes régionaux et des variétés sociologiques qui les divisent. (Emprunté à Embarki, 2007_b).

Division géographique/ sociologique	bédouins nomades	bédouins sédentaires	citadins
Arabique	dz-dʒ, θ, ð, ðˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, a	dʒ-g, θ, ð, ðˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, a	dʒ-g, θ, ð, ðˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, a
Mésopotamien	dʒ, θ, ð, ðˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, a	g, θ, ð, ðˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, a	q, t, d, dˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, a
Levantin	k, θ, ð, ðˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, a	kˤ-g, θ, ð, ðˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, a	ʔ, t-s, d-z, dˤ-zˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, a
Égyptien	g, s, z, zˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, e, o, a	k, s, z, zˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, e, o, a	ʔ, s, z, zˤ, iː, uː, eː, oː, aː, i, u, e, o, a
Maghrébin	g, θ, ð, ðˤ, iː, uː, aː, i, u, a, ə	g, t, d, dˤ, iː, uː, aː, i, u, a, ə	q, t, d, dˤ, iː, uː, aː, i, u, a, ə

La situation linguistique de la langue arabe que nous venons de présenter est donc très complexe. Nous avons vu que souvent la littérature n'est pas unanime pour telle ou telle classification. Toutefois, nous observons dans la dialectologie arabe actuelle une forte orientation vers les études portant sur la classification sociolinguistique : Suleiman (1996, 2003) explique en effet que **pour un arabophone, ce qui compte, ce n'est pas ce que nous étions, mais ce que nous voulons être (notre identité)**. Nous cherchons avant tout à adopter le système de ceux à qui nous voulons ressembler. C'est pourquoi, nous observons de plus en plus de modifications des parlers de jeunes populations arabes : ceux-ci modifient leurs parlers en empruntant l'« accent » d'un parler plus prestigieux ; i.e., les **parlers urbains** qui sont en nette progression. Les divisions géographiques sont importantes mais au-delà de celles-ci, les divisions sociolinguistiques l'emportent.

Dans les parties précédentes, nous avons développé la situation linguistique de l'arabe en abordant son histoire, sa structuration et son organisation. Nous avons ensuite proposé une typologie des dialectes modernes au niveau géolinguistique et sociolinguistique. Nous avons observé les grandes différences existantes entre les différents dialectes en fonction des zones géographiques. Dans cette thèse, nous avons décidé de limiter la comparaison trans-dialectale à deux dialectes qui se situent dans les deux extrémités du Monde Arabe : l'arabe jordanien et l'arabe marocain, dont nous développons les caractéristiques dans les parties qui suivent.

1.4. DESCRIPTION DES DEUX DIALECTES ARABES ÉTUDIÉS

Dans cette partie, nous présentons un aperçu des dialectes arabes étudiés dans cette thèse : la variété dialectale jordanienne, et plus particulièrement le parler d'Irbid (une ville du Nord), qui fait partie du domaine moyen-oriental, et ensuite le dialecte marocain représenté par deux parlers : les parlers de Casablanca et de Fès[15]. Nous présentons pour chaque dialecte la situation linguistique et le système vocalique.

1.4.1. Arabe Jordanien

1.4.1.1. Généralités

Du point de vue géographique, la Jordanie est située entre la Syrie au Nord, l'Irak au Nord-Est, l'Arabie Saoudite au Sud et l'état d'Israël à l'Ouest. Elle fait partie de deux régions géographiquement et linguistiquement distinctes :

- À l'Ouest, on trouve la partie de la Cisjordanie, qui comprend tout le Nord de la Jordanie et la partie orientale de la dépression de Ghor jusqu'au Golfe d'Aqaba à la frontière de l'Égypte et d'Israël,

[15] Deux parlers de l'arabe marocain ont été considérés car les locuteurs de Casablanca ont participé à la phase de production des voyelles, tandis que les locuteurs de Fès ont participé à la phase de perception des voyelles en **statique** et en **dynamique**.

- À l'Est, on trouve le plateau de Transjordanie, qui couvre les trois quarts du territoire jordanien et fait suite au désert de Syrie.

La population jordanienne, qui compte à peu près 5.760.000 habitants (estimation 2005), est composée de différentes populations d'Arabes (musulmans sunnites) citadins, bédouins, bédouins semi-sédentarisés et d'autres minorités turques, circassiennes, kurdes et druzes. Ces derniers sont dispersés sur tout le territoire jordanien et contribuent à l'introduction de nouvelles variétés régionales.

L'arabe jordanien est une variété dialectale « basse » (suivant les termes diglossiques, Ferguson, 1959) qui n'est ni codifiée ni standardisée. La grande majorité des travaux en dialectologie jordanienne s'est concentrée sur l'étude des dialectes de bédouins et par conséquent a considéré les parlers jordaniens comme des parlers de bédouins (Czapkiewicz, 1960* ; Cleveland, 1963 ; Palva, 1969_a*, 1969_b*, 1976*, 1978*, 1980*, 1984, 1986*, 1989*, 1993* ; Bani-Yassin & Owens, 1984, 1987* ; Irshied, 1984* ; Irshied & Kenstowicz, 1984* ; Sakarna, 1997*, 1999, 2005 ; etc...). Néanmoins, les populations palestiniennes et les différentes minorités ont contribué à l'évolution du parler jordanien. En effet, selon Palva (1984), les parlers de **bédouins**, de **sédentaires citadins** et de **villageois** coexistent en Jordanie (voir également Abd-el-Jawad, 1981*, 1986* ; Al-Khatib, 1988 ; Abd-el-Jawad & Awwad, 1989* ; Hussein & El-Ali, 1989* ; Al-Sughayer, 1990 ; pour qui ce sont des parlers de **bédouins**, d'**urbains** et de **ruraux**, respectivement). Généralement, ces différents auteurs utilisent le terme **parler urbain** pour désigner le parler des jordaniens d'origine palestinienne qui est différent, selon eux, des **parlers ruraux** des jordaniens d'origine palestinienne et des **parlers de bédouins** et de **ruraux** jordaniens (voir Abd-el-Jawad, 1981*, 1986* ; Abd-el-Jawad & Awwad, 1989 ; Hussein & El-Ali, 1989* ; pour les critiques de ces classifications, voir Sakarna, 2005 ; etc...).

Ces différents parlers forment un continuum linguistique assez particulier qui s'ajoute à la densité linguistique liée aux différentes populations y vivant. La dialectologie arabe décrit la Jordanie comme appartenant à deux zones dialectales distinctes à l'intérieur de la zone Moyen-Orientale : la zone Syro-Libanaise contenant une majorité de parlers de sédentaires

citadins et de villageois et la zone de la Péninsule Arabique contenant une majorité de parlers de bédouins (voir Figure 5).

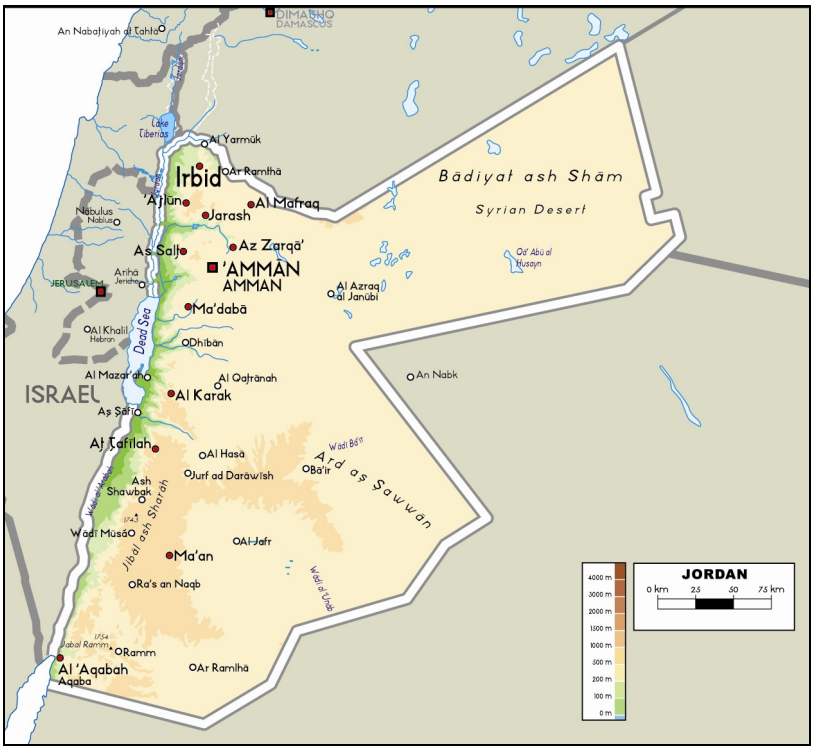

Figure 5 : Carte géographique de la Jordanie, la zone dialectale Syro-Libanaise se situe du nord de la Jordanie jusqu'à la ville d'Al-Karak, la zone dialectale de la Péninsule Arabique se situe dans le désert syrien et au sud. (Adapté de GEOATLAS, 2002).

La différenciation des dialectes jordaniens se fait principalement par le biais des variations consonantiques. En effet, les parlers de bédouins et de villageois conservent la réalisation des fricatives interdentales /θ ð ðˤ/ qui deviennent [t d dˤ] ou [s z zˤ] dans les parlers de citadin ainsi que la réalisation sonore du /q/ qui devient [g] chez les bédouins, [k ou k' ou kˤ] chez les villageois et devient [ʔ] chez les citadins, (d'après Cleveland, 1963 ; Palva, 1984 ; Versteegh, 2001 ; etc...).

Différents auteurs ont proposé des classifications des dialectes parlés en Jordanie et en Cisjordanie. Cleveland (1963) a établi une classification en se basant sur un seul critère : les variations morpho-phonologiques de qāf. En effet, il a pu diviser cette région en quatre zones dialectales sur la base de leurs réalisations du mot [yaqu:l] « il dit » :

- Groupe I, ou les dialectes [yigu:l], qui comprend les parlers de bédouin dans l'Est et le Sud de la Jordanie,

- Groupe II, ou les dialectes [bəguːl], qui comprend les parlers de la région rurale du Sud de la Palestine, la vallée du Jourdain et la plupart des nomades qui n'appartiennent pas au premier groupe,
- Groupe III, ou les dialectes [bəkuːl], qui comprend les parlers de villageois autour de Jérusalem et de la Palestine Centrale,
- Groupe IV, ou les dialectes [bəʔuːl], qui comprend les parlers des urbains de Jérusalem, de Jénine et d'Hébron.

Palva (1984), quant à lui a proposé une classification des dialectes parlés dans cette région en utilisant onze critères, dont la réalisation différenciée de qāf et des interdentales[16]. Sa classification correspond globalement à celle proposée par Cleveland (1963), mais avec plus de précision, distinguant trois grandes zones dialectales avec des subdivisions (en fonction de la réalisation des items suivants : [yaquːl] « il dit », [diːk] *vs*. [dyuːk] « coq » singulier *vs*. pluriel, [θaqiːl] « lourd » et [qahwah] « café ») :

- La zone des dialectes urbains de la Palestine, avec les formes ⇒ [bəʔuːl],
- La zone des dialectes ruraux :
    - Les dialectes de Galilée, qui sont les dialectes sédentaires les plus anciens, avec les formes ⇒ [biquːl],
    - Les dialectes de la Palestine Centrale, qui sont les dialectes les plus conservateurs et les plus influencés par les dialectes des bédouins Syro-Mésopotamiens, avec les formes ⇒ [bikˁuːl],

[16] Au total, Palva (1984) a utilisé onze critères de discrimination des dialectes parlés dans la région jordano-palestinienne. Ces critères sont les réalisations différenciées : 1) de qāf (/q/ > [q g ʔ k ou k']), 2) des interdentales (/θ ð ðˁ/ > [t d dˁ] ou [s z zˁ]), 3) de kāf (/k/ > [k tʃ ou ttʃ]), 4) de ğīm (/ʒ/ > [ʒ ou dʒ]), 5) de la séquence ***CVCaCV-*** (CVCaCV- > CVCaCV- ou CCaCV- (ex. /kataba/ « il a écrit » + /aw/ « troisième personne de pluriel" > [katabu] (chez les sédentaires) ou [ktəbaw] (chez les bédouins)), 6) de la séquence –aXC- (-aXC- reste –aXC chez les sédentaires et devient –XaC ou –aXaC chez les bédouins, où X = /x ɣ ħ ʕ h/, ex. /qahwa/ "café" > ['qahwa] chez les sédentaires (voir variation de qāf) et devient soit ['ghawa^{h}] soit ['gahawa^{h}] chez les bédouins), 7) de la distinction de deuxième et troisième personne du pluriel, 8) de l'indicatif de l'inaccompli ya- (/y-/ > [b-] chez les sédentaires et [y-] chez les bédouins), 9) de l'adverbe hona "ici", 10) de l'adverbe al-ʾān "maintenant", et 11) de la présence ou l'absence du morphème de la négation *maa-*.

- Les dialectes de la Palestine du Sud rattachés aux dialectes de la Palestine du Centre, avec une influence importante des parlers de bédouins, avec les formes ⇒ [biguːl], [diːt͡ʃ] et [dyuːt͡ʃ],
- Les dialectes du Nord et du Centre de la Jordanie, qui sont très liés aux dialectes du Ḥōrān. Ils ressemblent beaucoup aux parlers ruraux de la Palestine ainsi que les parlers des bédouins Syro-Mésopotamiens. Ce sont des bédouins sédentarisés, avec les formes ⇒ [biguːl], [diːt͡ʃ] et [dyuːk],
- Les dialectes du Sud de la Jordanie, qui représentent une mixture des dialectes, mais l'influence des parlers bédouins de la région de Pétra est la plus remarquée, avec les formes ⇒ [biguːl], [diːk], [dyuːk] et [gahwa],

➢ La zone des dialectes bédouins :

- Les dialectes de Néguev, qui sont très proches des dialectes sédentaires du Sud de la Palestine. Ils présentent des similarités avec les dialectes bédouins de Sinaï et de Pétra, avec les formes ⇒ [biguːl], [diːk], [dyuːk] et [gahawah],
- Les dialectes de Pétra, qui sont des dialectes bédouins aux caractéristiques spécifiques, avec les formes ⇒ [yiguːl], [θagiːl],
- Les dialectes Syro-Mésopotamiens (de la zone des éleveurs de moutons), qui sont des dialectes bédouins proches de ceux de la Syrie, de l'Irak et du Golfe, avec les formes ⇒ [yiguːl], [θid͡ʒd͡ʒiːl],
- Les dialectes des bédouins du Nord (de la zone des éleveurs de chameaux), qui sont des dialectes de bédouins parlés en Jordanie par les tribus Sirḥān, Bani Ṣaḫar et Bani Ḫālid, avec les formes ⇒ [yiguːl], [θid͡ʒiːl].

La grande majorité des études dialectologiques de la Jordanie décrivent les différences au niveau consonantique et morphologique. Les différents auteurs travaillant dans le domaine jordanien décrivent le système vocalique des différents parlers comme ayant un système à cinq timbres vocaliques, huit voyelles (voir Czapkiewicz, 1960* ; Cleveland, 1963 ; Irshied, 1984* ; Irshied & Kenstowicz, 1984* ; Awwad, 1986* ; Bani-Yassin & Owens, 1987 ; Sakarna, 1997*, 1999, 2005 ; Barkat, 2000 ; Al-Tamimi, 2001, 2002 ; etc...). Ce système est composé des voyelles suivantes : /i iː eː a aː oː u uː/ (les deux voyelles intermédiaires /eː oː/ représentent les anciennes « diphtongues » de l'arabe classique /aj aw/ respectivement) (voir

Figure 6). Néanmoins, il existe des variations importantes au niveau des systèmes vocaliques des dialectes jordaniens :

- Deux voyelles brèves supplémentaires existent dans les parlers urbains (des jordaniens d'origine palestinienne : voir Abd-el-Jawad, 1981*, 1986* ; Abd-el-Jawad & Awwad, 1989 ; et dans le parler bédouin de la tribu des ʿağārma : voir Palva, 1976*),
- Les diphtongues /aj aw/ de l'arabe classique sont toujours réalisées dans les dialectes bédouins des tribus des Bdūl (Bani-Yassin & Owens, 1987 ; et des Bani Ṣaḫar (Palva, 1980*),
- Réalisations différenciées des voyelles dans la capitale Amman, observées au niveau des populations jeunes et féminines : /ɑː/ ⇒ [aɪ] ; /aː/ ou /æː/ ⇒ [ɛɪ] ; /ɛː/, /eː/ ou /iː/ ⇒ [ɛə ɪə], etc... (voir Al-Wer, 2000, 2002_a, 2002_b).

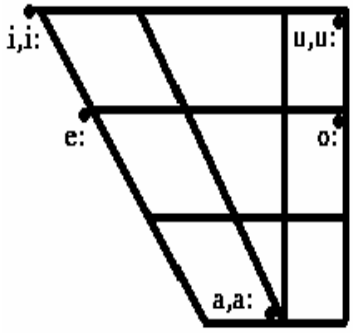

Figure 6 : Système vocalique phonologique de l'arabe jordanien, à cinq timbres, huit voyelles.
(Adapté de Bani-Yassin & Owens, 1987).

Nous nous concentrerons sur l'étude du parler d'Irbid au Nord de le Jordanie qui est considéré comme un dialecte mélangeant les variétés de sédentaires villageois et citadins avec quelques influences des parlers de bédouins.

1.4.1.2. Le parler d'Irbid

Géographiquement, la ville d'Irbid est située au Nord-Ouest de la Jordanie, à l'Est du Jourdain et à proximité de la frontière syrienne. Cette ville, la deuxième ville après la capitale Amman, compte près de 650.000 habitants qui parlent un dialecte mélangeant les caractéristiques des parlers de sédentaires villageois et de citadins. Pour Al-Khatib (1988), deux types de parlers ruraux coexistent à Irbid et dans le Nord de la Jordanie : les Ḥōrānī et

les fallāḥīnī ; les premiers sont originaires de la plaine de Ḥōrān dans le Sud de la Syrie, tandis que les seconds sont isuus des zones rurales en Palestine et Israël (pour plus de détails sur les différences entre les deux parlers, voir Al-Khatib, 1988 : pp. 349-355). L'auteur explique que :

> *« the language spoken by the two rural groups in Irbid city is highly varied and that this variation is systematic and rule-governed ».*
>
> (Al-Khatib, 1988 : p. 350).

Dans certaines régions du Nord et de l'Est d'Irbid, on observe des influences des caractéristiques des parlers bédouins sur la réalisation des interdentales qui sont réalisées en tant que telles, de la réalisation sonore du qāf /q/ > [g] (sauf pour les termes religieux où la réalisation sourde est conservée) et de l'opposition /k/ ~ [t͡ʃ][17] qui existe essentiellement dans le Nord de la ville d'Irbid (à proximité de la frontière syrienne) et dans certains parlers ruraux de la région. Ce parler fait partie de la zone des dialectes ruraux de la région jordano-palestinienne, selon la classification de Palva (1984)

Du point de vue du système vocalique du parler d'Irbid[18]., Bani-Yassin & Owens (1987) observent la présence de huit voyelles phonologiques /i iː eː a aː oː u uː/, avec des variations phonétiques en présence de contexte consonantique pharyngalisé (/i iː a aː u uː/ ⇒ [e eː ɑ ɑː o oː]) et de structure syllabique spécifique (de type CVC, /i iː a aː u uː/ ⇒ [ɪ ɪː æ æː ʊ ʊː]). Les auteurs expliquent la présence de différentes règles d'épenthèse liées à la disparition des voyelles fermées en syllabes ouvertes. D'après les auteurs, ce parler présente un phénomène d'harmonie vocalique lors de la réalisation des voyelles fermées brèves (ex. /yakubbu/ > [bikubb] > [bukubb] « il a jeté », le morphème /ya/ devient [bi] par règle de mutation spécifique aux dialectes moyen-orientaux de la zone Syro-Libanaise, et ensuite, le morphème [bi] subit l'harmonie vocalique et devient [bu][19]). Les différents auteurs travaillant

[17] Le passage de /k/ à /t͡ʃ/ est irrégulier et restreint à certains parlers dans la région d'Irbid. Ce changement est globalement réalisé à l'initial du mot et rarement en position médiane et/ou finale (ex. /kiːs/ > [t͡ʃiːs] "sachet", /kalb/ > [t͡ʃalb] "chien").

[18] Nous ne décrivons pas le système consonantique de ce parler car nous nous intéressons dans ce travail au seul système vocalique. L'arabe jordanien et plus particulièrement le dialecte d'Irbid présente le système consonantique suivant : /b t d k q g ʔ m n r f θ ð s z ʃ d͡ʒ ɣ χ ħ ʕ h w j l tˤ dˤ sˤ ðˤ/.

[19] Ce phénomène est observable dans certains parlers de villageois de la région d'Irbid.

sur le parler d'Irbid ont remarqué la présence de la voyelle centrale [ə] qui n'est pas conditionnée par un quelconque contexte consonantique ou une structure syllabique particulière (Bani-Yassin & Owens, 1987 ; Barkat, 2000 ; Al-Tamimi, 2001).

1.4.2. Arabe Marocain

1.4.2.1. Généralités

Géographiquement, le Maroc est situé dans la zone la plus à l'Ouest de l'Afrique du Nord. Il est délimité à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par le détroit de Gibraltar et la Méditerranée, à l'Est et au Sud par la Mauritanie et l'Algérie (voir Figure 7).

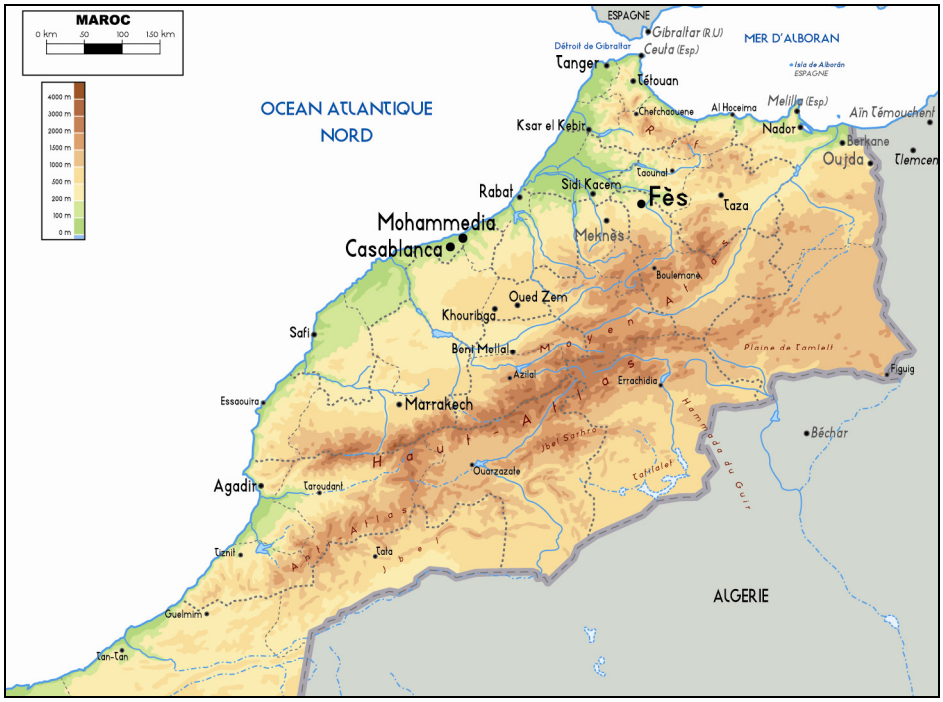

Figure 7 : Carte géographique du Maroc.
(Adapté de GEOATLAS, 2002).

Le Maroc compte actuellement près de 33.241.000 habitants (estimation 2006). Cette population est en contact direct avec la langue arabe (sous sa forme dialectale avant la forme classique), la langue berbère, l'anglais, l'espagnol et le français. Cette situation favorise la complexité linguistique présente sur le territoire : la plupart des marocains parlent ou, au moins, connaissent deux ou trois langues. D'après Ennaji (2002_b), le français prédomine au Maroc surtout dans les domaines de l'éducation, de l'administration, de l'industrie, des

finances et du commerce. Pour lui, l'arabe standard contemporain est utilisé avant tout dans les discours traditionnels et religieux, mais également dans tout ce qui touche à la littérature et aux aspects culturels. Différents auteurs expliquent que la situation du bilinguisme français~arabe standard contemporain observée au Maroc est considérée comme la meilleure option au développement du pays (voir Ennaji, 1988* ; Elbiad, 1995 ; etc...).

L'arabe marocain est une variété dialectale « basse » (suivant les termes diglossiques, Ferguson (1959)) qui n'est ni codifiée ni standardisée. C'est un dialecte parlé par la grande majorité des marocains, arabe et berbère (qui l'apprennent comme une seconde langue (Ennaji, 2002_b). Concernant les populations arabophones, comme nous l'avons vu, elles ont été arabisées en deux phases : la période pré-hilalienne au $7^{ème}$ siècle et la période hilalienne au $10^{ème}$ et $11^{ème}$ siècle. Comme nous l'avons expliqué, la différence entre les deux phases influence le type de parler résultant. Pour la première, ce sont des parlers sédentaires citadins, tandis que la seconde, des parlers de bédouins. Ces deux phases d'arabisation et les migrations des zones rurales vers les grandes villes ont conduit à des mélanges de parlers au Maroc (comme dans tous les autres pays arabes). Nous observons alors une situation sociolinguistique complexe où parlers de citadins, d'urbains et de ruraux coexistent (voir Messaoudi, 2002 ; Embarki, 2007_a ; 2007_b). Tous les parlers marocains ont subi des influences de sédentaires citadins et villageois et/ou bédouins dues aux migrations rurales vers les grandes villes. Ainsi, on observe une homogénéité de la structure phonologique des parlers arabes marocains et une dominance des formes linguistiques des parlers de grandes villes comme à Casablanca et/ou à Rabat. Outre la variabilité dialectale sociolinguistique, il existe au Maroc une variabilité régionale importante. Différentes classifications opposent les dialectes orientaux (à Tanger, à Tétouan, etc...) aux dialectes occidentaux ou de Ġarb (à Casablanca, à Kénitra, etc...). La plupart des dialectologues distinguent au moins cinq zones dialectales (Ennaji, 2002_b) :

- La zone des dialectes du Nord : les dialectes Šamālī, qui sont parlés à Tanger, à Tétouan, à Larache,
- La zone des dialectes fāsī, qui sont parlés à Fès, à Sefrou, à Meknès,
- La zone des dialectes du Centre, qui sont parlés à Rabat et à Casablanca,

- La zone des dialectes du Sud, qui sont parlés à Marrakech et à Agadir, et enfin
- La zone des dialectes du Sahara, comme le dialecte de Hassaniyya.

En ce qui concerne le système vocalique de l'arabe marocain (voir Figure 8), la littérature est d'accord pour dire qu'il présente trois voyelles « longues » ou « pleines » /iː aː uː/ héritées de l'arabe classique. Les deux diphtongues de l'arabe classique /aj aw/ sont devenues /iː uː/ respectivement. Pour ce qui concerne les voyelles brèves, la littérature n'est pas homogène et propose deux visions différentes.

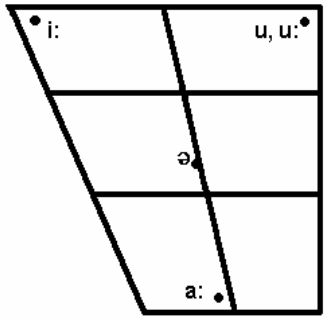

Figure 8 : Système vocalique phonologique de l'arabe marocain, à quatre timbres, cinq voyelles. (Adapté de Hamdi, 1991).

Les partisans de la première vision considèrent que les anciennes voyelles de l'arabe classique /i a/ ont disparu du système marocain et ont ainsi fusionné pour faire ressortir une seule qualité vocalique brève /ə/. Quant à l'ancienne voyelle /u/, elle conserve son opposition avec la longue /uː/ et avec le /ə/ et devient ainsi /ʊ/. (voir Cantineau, 1960 ; Cohen, 1962, 1965 ; Hamdi, 1991 ; Barkat, 2000 ; etc...).

Pour les seconds, l'opposition de durée vocalique n'existe plus en arabe marocain, les anciennes voyelles longues de l'arabe ont perdu leur qualité de longueur vocalique. Pour ce qui est des anciennes voyelles brèves, vue la perte d'opposition de quantité vocalique, toutes les anciennes voyelles brèves /i a u/ ont fusionnées pour ne former qu'une seule voyelle centrale /ə/ (voir Khomsi, 1975 ; Laabi-Zemmama, 1975* ; Angoujard, 1990 ; Rhardisse, 1995 ; Benkirane, 1982, 2000 ; Dell & Elmedlaoui, 2002 ; etc...). Toutefois, les différents auteurs ne sont pas d'accord pour le statut de cette voyelle centrale : certains supposent qu'elle a un statut phonologique comme les trois autres voyelles pleines (voir Khomsi, 1975 ; Rhardisse, 1995 ; etc...) et d'autres pensent qu'elle n'a qu'une représentation phonétique de

surface uniquement (voir Benkirane, 1982, 2000 ; Dell & Elmedlaoui, 2002 ; etc...). Benkirane (1982, 2000) explique en effet que la voyelle centrale /ə/ n'existe qu'en syllabe fermée CVC, les voyelles pleines sont réalisées en syllabe ouverte, qui prédomine dans le dialecte marocain. L'auteur a observé la présence de cette voyelle centrale pour rompre les suites de plus de trois consonnes.

Dans une étude précédente, (voir Al-Tamimi & Barkat-Defradas, 2002 ; Barkat-Defradas *et al.*, 2003), nous avons montré qu'en production et en perception de la parole, les deux voyelles « brèves » /ə ʊ/ de l'arabe marocain de Casablanca ont été produites et perçues comme une seule et unique voyelle centrale /ə/, uniquement en contexte dental /d dˤ/.

Nous pouvons alors nous poser la question de savoir quel est le statut phonologique de cette (ces) voyelle(s) centrale(s) en arabe marocain ? Est-ce pour rompre les suites consonantiques de type CCCV et donc elle(s) n'a (ont) qu'un statut phonétique uniquement ? Il serait alors intéressant d'étudier les incidences de l'évolution du système vocalique de l'arabe marocain du point de vue perceptif, afin de mieux comprendre le statut de ses voyelles.

Dans la partie qui suit, nous nous intéressons aux caractéristiques des deux parlers marocains étudiés dans notre thèse, à savoir l'arabe marocain de Casablanca et celui de Fès.

1.4.2.2. Le parler de Casablanca

Casablanca est la plus grande ville du Maroc. Elle a été fondée par les portugais en 1515 et lui donnèrent le nom de **Casa Branca**, qui a été ensuite hispanisé en **Casa Blanca**. C'est une ville de peuplement tardif, vers les 18ème et 19ème siècles. Elle est la capitale économique du Maroc et son principal port. La ville est située sur la côte Atlantique à environ 90 km au sud de la capitale du pays, Rabat. Elle appartient à la région du Grand Casablanca qui regroupe aussi la ville de Mohammedia (120.000 habitants), Ain Harrouda et les deux provinces Mediouna et Nouasser. La population totale de la région est de 5.600.000 habitants (estimation 2006).

En suivant la classification proposée par Ennaji (2002_b), le parler de Casablanca fait partie de la zone des dialectes du Centre. Différentes études dialectologiques du parler de la ville de Casablanca ont vu le jour (voir par exemple Harris, 1942 ; Cantineau, 1960 ; Cohen, 1962, 1965 ; Khomsi, 1975 ; Caubet, 1993 ; Aguadé & Benyahia, 1990 ; Bouziri *et al.*, 1991 ; Hamdi, 1991 ; Barkat, 2000 ; Al-Tamimi & Barkat-Defradas, 2002 ; Ennaji, 2002_b ; Barkat-Defradas *et al.*, 2003 ; etc...). Caubet (1993) considère le parler de la ville de Casablanca comme un parler de bédouin, néanmoins, la grande majorité des travaux cités sur ce parler le décrivent comme un parler de type sédentaire citadin, à cause des différentes influences sociolinguistiques dues aux migrations successives des autres villes.

Les principales caractéristiques au niveau consonantique[20] de ce parler est la conservation de la prononciation sourde du **qaaf** malgré la présence signalée par Cantineau (1960) de la réalisation sonore de cette consonne (i.e., /q/ et [g]). Les anciennes fricatives interdentales de l'arabe classique sont devenues des occlusives alvéolaires : /θ ð $ð^ʕ$/ ⇒ /t d $d^ʕ$/. Cantineau (1960) explique également la présence de la paire /r $r^ʕ$/ ainsi que /z $z^ʕ$/.[21]

Du point de vue vocalique, les mêmes propositions formulées pour l'arabe marocain s'appliquent à ce parler, à savoir un système vocalique à trois timbres vocaliques /i a u/ plus une ou deux voyelles centrales /ə/ ou /ə ʊ/, respectivement.

1.4.2.3. Le parler de Fès

Fès (ou Fez) est la troisième ville du Maroc après Casablanca et Rabat et compte actuellement près de 1.400.000 habitants. Elle fait partie des quatre villes impériales au Maroc (avec Marrakech, Meknès et Rabat) et est souvent considérée comme le centre spirituel du Maroc. Cette ville a été construite autour des 8ème et 9ème siècles durant la première phase d'arabisation du Maghreb. Cette ville a conservé les caractéristiques de son parler pendant de

[20] Comme pour l'arabe jordanien, nous ne décrivons pas le système consonantique car nous nous intéressons dans ce travail au seul système vocalique. L'arabe marocain de Casablanca présente un système consonantique différent de celui de l'arabe classique : /b t d k q g ʔ m n r f s z ʃ ʒ ɣ χ ħ ʕ h w j l $t^ʕ$ $d^ʕ$ $s^ʕ$ $z^ʕ$ $r^ʕ$/.

[21] La consonne pharyngalisée /$z^ʕ$/ peut être la résultante de la transformation de /$ð^ʕ$/ et de l'influence du Berbère, car dans certains dialectes moyen-orientaux on observe ce changement : /$ð^ʕ$/ > /$d^ʕ$/ ou /$z^ʕ$/.

longs siècles du fait qu'elle n'a subi ni de dépeuplements ni d'invasions. Le parler de la ville de Fès fait partie des parlers de sédentaires citadins et de la zone des dialectes fāsī comme décrit par Ennaji (2002_b). Différentes études dialectologiques sur cette ville ont vu le jour (voir les travaux de Lévi-Provençal, 1921* ; Laabi-Zemmama, 1975* ; Rhardisse, 1995 ; Caubet, 1993, 1998* ; Ennaji, 2002_b). D'après Rhardisse (1995), la préservation du parler de Fès est une tâche difficile car la ville a subi différents types de migrations rurales, ainsi que le développement médiatique et l'utilisation imposée de la langue arabe classique. Depuis l'indépendance, le parler de Fès a laissé sa place petit à petit au parler marocain « standard ».

Au niveau consonantique[22], le parler de Fès présente des caractéristiques des parlers de sédentaires citadins, à savoir la réalisation sourde du qāf (voir Cantineau (1960), Rhardisse (1995), etc...) et une réalisation occlusive des consonnes interdentales /θ ð ðˤ/ ⇒ /t d dˤ/. La consonne /t/ est réalisée généralement avec une affrication /t/ ⇒ /t͡s/[23]. Cantineau (1960) et Rhardisse (1995), entres autres, expliquent la présence de la paire /r rˤ/ ainsi que /z zˤ/.

Pour ce qui concerne le système vocalique du parler de Fès, les mêmes schémas sont proposés par la littérature, i.e., un système triangulaire à trois voyelles pleines /i a u/ et une ou deux voyelles centrales brèves /ə/ ou /ə ʊ/, respectivement.

1.5. CONCLUSIONS

Ce chapitre introductif a été principalement consacré aux systèmes vocaliques de l'arabe. Nous avons proposé une réflexion sur ce qu'est exactement la voyelle en arabe et ce à partir des définitions des grammairiens arabes et de sa réalisation, en production et en perception, par des locuteurs natifs. Nous avons développé la situation linguistique complexe de la langue arabe en abordant les questions de son histoire et des liens qu'elle a avec les autres langues **afro-asiatiques**. Nous avons exploré ensuite sa structuration et son organisation en fonction des différents registres, et avons terminé en proposant une typologie

[22] Comme pour l'arabe jordanien, nous ne décrivons pas le système consonantique car nous nous intéressons dans ce travail au seul système vocalique. L'arabe marocain de Fès présente un système consonantique différent de celui de l'arabe classique : /b t͡s d k ʔ q m n r f s z ʃ ʒ ɣ χ ħ ʕ ɦ w j l bˤ tˤ dˤ sˤ zˤ rˤ/.

[23] Phénomène présent dans tous les parlers marocains (Cantineau, 1960).

des dialectes arabes modernes du point de vue des classifications géolinguistique et sociolinguistique. Nous avons terminé ce chapitre par la description des deux dialectes étudiés dans cette thèse.

La plupart des études mentionnées traitant du système vocalique des différents dialectes arabes sont basées sur l'étude des voyelles dans des environnements consonantiques et/ou syllabiques précis. Les conclusions tirées de ces études vont dans le sens de systèmes vocaliques triangulaires à 3-5 qualités vocaliques longues et à 1-3 qualités vocaliques brèves ayant un statut phonologique à part entière, en arabe **classique** et en arabe **dialectal**.

Nous avons vu que le système vocalique de l'arabe jordanien est décrit phonologiquement comme composé de cinq timbres vocaliques avec huit voyelles : /i iː eː a aː oː u uː/. Dans des précédentes études (voir Al-Tamimi, 2002 ; Al-Tamimi & Barkat-Defradas, 2002 ; Defradas *et al.*, 2003), nous avons trouvé qu'en production et en perception de la parole, ce système peut être mieux décrit comme /ɪ iː eː ä aː oː ʊ uː/, en contexte dental. Pour ce qui concerne le système vocalique de l'arabe marocain, les mêmes problèmes se posent au niveau du statut phonologique des voyelles brèves. Est-ce que le système vocalique de l'arabe marocain est composé de 3, de 4, de 5 ou de 6 voyelles ? Quel est le statut phonologique de ces voyelles ? Est-ce que les locuteurs marocains sont conscients de l'évolution de leur système vocalique ?

Pour conclure cette partie, nous avons vu que les systèmes vocaliques de l'arabe **classique**, de l'arabe **standard contemporain** et de l'arabe **dialectal** diffèrent dans leurs organisations et dans leur nombre de segments dans les différents dialectes. Chaque linguiste utilise différents protocoles expérimentaux et différentes méthodes d'analyse qui lui permettent de caractériser au mieux le système vocalique du dialecte étudié. Mais rares sont les études qui décrivent le fonctionnement de ces systèmes dans différentes structures syllabiques et contextes consonantiques.

Nous allons chercher à mieux caractériser les voyelles dans les deux dialectes arabes qui diffèrent comme on l'a vu au niveau vocalique (i.e., différences en nombre de voyelles), rythmiques (les dialectes maghrébins ont un rythme plus saccadé et faisant partie du groupe

des langues accentuelles, tandis que l'arabe jordanien présente un rythme de type syllabique se rapprochant de la complexité syllabique du français), mais également au niveau de leurs lexiques. Nous effectuerons une première comparaison entre ces deux systèmes vocaliques et établirons une seconde comparaison avec le français qui diffère de l'arabe du point de vue de la morphologie de son lexique et au niveau vocalique (voir *supra*).

Les hypothèses que nous avons formulées en introduction générale et visant à expliquer le comportement des locuteurs arabophones vis-à-vis des voyelles produites et perçues en isolation, sont fonction soit de la morphologie du lexique de la langue arabe, soit de la voyelle elle-même (i.e., sa caractérisation du point de vue **statique** et **dynamique**). Nous nous intéressons dans le chapitre suivant à la description de la voyelle en fonction des différents modèles de perception prenant en compte des indices **statiques** et/ou **dynamiques.**